39e année — T LIV N° 1242 — 6 janvier 1957

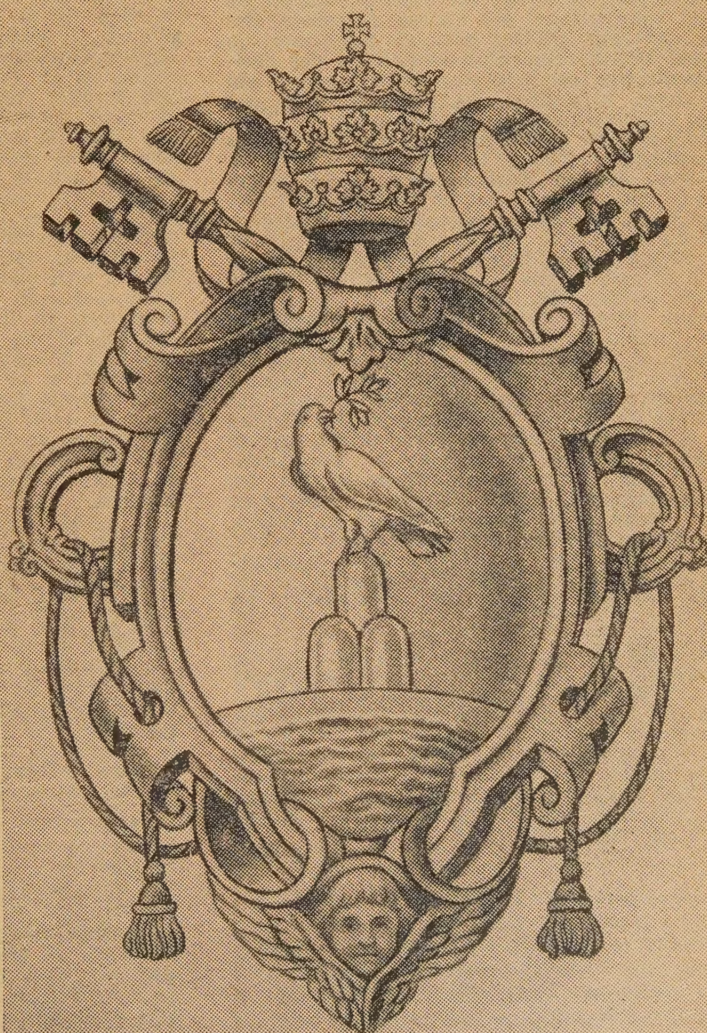
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e • C.C.P. PARIS 1668

★ PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ★

EN FACE D'UN ENNEMI RÉSOLU A IMPOSER A TOUS LES PEUPLES UNE FORME DE VIE INTOLÉRABLE, SEULE UNE ATTITUDE UNANIME ET FORTE DE LA PART DE TOUS CEUX QUI AIMENT LA VÉRITÉ ET LE BIEN PEUT SAUVER LA PAIX ".



Le message de Noël du Saint-Père

Événements et Informations

OCTOBRE 1956

JEUDI 25. — Par 330 voix contre 140, l'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement. Les communistes entrent dans l'opposition.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 31 octobre, de la IIe Semaine nationale de l'éclairage et de la signalisation, organisée par la Prévention routière.

— Séance annuelle des cinq Académies, en présence du président de la République et de M. Bordeneuve, secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres. Commémoration du 161e anniversaire de la fondation de l'Institut.

— Mort, à Bray-sur-Somme, à l'âge de 80 ans, du Dr J. Crinon, qui se consacra au journalisme et fonda de nombreux journaux scientifiques et médicaux, parmi lesquels : **La science et la vie, Sciences et voyages, l'Informateur médical, Pallas.** Il fut, pendant plusieurs années, secrétaire général de l'Association de la presse médicale française.

A l'étranger. — La radio de **Budapest** annonce que la révolte est maîtrisée ; cependant, des foyers d'agitation subsistent en province. Ernoe Geroe, secrétaire du parti communiste, est remplacé par le « titiste » Janos Kadar.

— Ouverture, à **Rome**, du Congrès annuel de l'Institut international des classes moyennes. Ces assises, qui sont placées sous la présidence de M. Roger Millot, réunissent notamment des délégués de France, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, pays dont les gouvernements ont reconnu officiellement la compétence de l'Institut.

— A **Stockholm**, le prix Nobel de littérature (plus de 13 millions de francs français) est décerné au poète Juan Ramon Jimenez, pour « sa poésie lyrique qui, en espagnol, est un exemple de haute spiritualité et de pureté artistique ». Né à Moguer (Andalousie) en 1881, Jimenez vint à Madrid en 1900, lorsqu'il fit ses débuts poétiques. La guerre civile le surprend dans la capitale et, en 1936, il gagne Porto-Rico. En 1948, il se fixe aux Etats-Unis pour revenir à Porto-Rico, ces dernières années. Maître de conférences à l'Université de cette ville, il a donné des traductions espagnoles de Romain Rolland et de Robindranath Tagore. Son œuvre poétique, essentiellement lyrique, est peu connue en France. Elle n'appartient à aucune école, mais a été influencée à ses débuts par le symbolisme français et surtout le **Romancero** espagnol. Son œuvre capitale, **Silver et moi,** est classique dans les écoles d'Espagne. Principaux recueils : **Arias tristes, Jardines lejanos, Pastorales, Elegias, Puras, Baladas de Primavera.**

— Le gouvernement du **Maroc** décide le rappel de son ambassadeur à Paris, M. Bouabid.

— La **Jordanie** rappelle son ambassadeur en France.

VENDREDI 26. — Ouverture, à Nancy, du Congrès national de l'U. D. S. R. Deux problèmes posés : l'Algérie et le regroupement du Centre.

— M. de Leusse, qui avait offert sa démission d'ambassadeur à Tunis, à la suite de l'arrestation des cinq dirigeants du F. L. N., voit son offre acceptée par M. Mollet. Celle de M. Savary, secrétaire d'Etat aux Affaires tunisiennes et marocaines, offerte pour le même motif, est considérée comme effective en restant différée.

Notre couverture : Les armes de S. S. Pie XII : D'azur à la colombe d'argent, tenant au bec à senestre un rameau d'olivier et essorant d'un mont à trois esteaux d'argent, à l'arc-en-ciel en chef. Ces armes illustrent la devise du Souverain Pontife : "*Opus justitiae pax*".

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 29 octobre, d
Congrès de **l'Homme Nouveau,** qui marque l
10e anniversaire de cet hebdomadaire catholiqu

— A l'Assemblée nationale, manœuvre de divisio
après le vote d'unité nationale. La loi Barangé es
remise en question par une coalition socialiste
radicale - communiste. Vives protestations de
groupes modérés et M. R. P.

— La Haute Cour de justice condamne le génér
Noguès à l'indignité nationale, et le relève aussitô
de cette condamnation en raison des services qu
l'ancien résident général de France au Maroc ava
rendus à la Résistance.

A l'étranger. — En **Hongrie,** la grève généra
est proclamée « jusqu'au départ des Russes »
L'ouest et le sud du pays sont aux mains de
insurgés. Des Conseils ouvriers contrôlent les usine
et plusieurs localités. Des milliers de morts.

— En **Tunisie,** à la frontière algérienne, barrag
sur les routes pour empêcher les mouvements d
troupes françaises.

— A **Rome,** dans la crypte de la basilique Sain
Laurent, en vue de la béatification, la dépouille d
Pie IX est officiellement identifiée.

— Mort, à **Londres,** des suites d'une opératio
à l'âge de 61 ans, du grand pianiste alleman
Walter Gieseking. Fils d'un entomologiste réput
Walter Gieseking était né à Lyon. Il fit ses étud
musicales au Conservatoire de Hanovre et donn
son premier concert en 1913. Il acquit rapideme
la classe internationale et se produisit à Londr
dès 1923. Interprète réputé de Mozart, Chopi
Debussy et Ravel, il parcourut le monde entie
et la deuxième guerre mondiale n'interrompit p
son activité puisqu'il donna un récital à Lisbonn
en 1942. Après la guerre, on lui attribua des syn
pathies hitlériennes qui retardèrent, jusqu'en 19
sa rentrée, d'ailleurs triomphale, aux Etats-Un
Il y a onze mois, pendant une tournée en Alle
magne, il avait perdu sa femme dans un accide
d'autocar, où il fut lui-même grièvement bless
Sa prodigieuse virtuosité n'avait d'égale qu'u
mémoire incroyable ; on cite des cas où il exécu
en public et de mémoire des partitions nouvelle
qu'il n'avait jamais jouées ni même entendue
pour les avoir simplement lues pendant le voya
en chemin de fer ou en avion.

— **Au Maroc,** démission du gouvernement
Si Bekkaï, qui est chargé de constituer le nouve
Cabinet.

— A **Varsovie,** l'Union des écrivains polona
expulse de ses rangs l'écrivain « catholique pr
gressiste » Boleslaw Piasecki. Chef du Mouveme
progressiste « **Pax** » (cf. **D. C.,** n° 1218 du 5.
1956, col. 154), l'Eglise avait condamné (cf. **D.**
1955, col. 901) son livre **Problèmes essentiels,** da
lequel il exprime la doctrine du Mouvement.

— A **Saïgon,** promulgation par le président N
Dinh Diem de la Constitution de la Républiq
du **Viet-Nam.** Elle professe la croyance en un Et
suprême (« le Très-Haut »), garantit la liberté
la religion et de l'enseignement, exclut le mat
rialisme athée (communisme) et reconnaît
famille comme base de la société.

SAMEDI 27. — Le gouvernement invite les re
sortissants français à quitter l'Egypte, la Syrie
la Jordanie.

— A Paris, ouverture des deux Journées du C
seil national du Mouvement d'ingénieurs et ch
d'industrie d'Action catholique (M. I. C. I. A. C
Rapports et Commissions seront suivis de de
exposés : l'un du R. P. Thomas, sur « l'Eglise
nous » ; l'autre, sur le thème « d'orientation d'
tion pour 1956-1957 ».

(suite colonne 61)

La Documentation Catholique

39e année — T. LIV Numéro 1242 — 6 janvier 1957

Radiomesssage de Noël de S. S. Pie XII

(23 décembre 1956)

Le traditionnel Message radiodiffusé que S. S. Pie XII adresse à chaque veille de Noël aux peuples du monde entier a été écouté cette année avec une attention particulière, en raison de la situation internationale. La presse (1) *et la radio* (2) *lui ont donné une importance qui témoigne de l'autorité dont jouit aujourd'hui le chef de l'Eglise catholique dans tous les milieux. Voici le texte intégral de ce Message dans sa traduction française* (3).

L'inépuisable mystère de Noël, une fois encore, va être annoncé aux hommes de cette terre, assoiffés, aujourd'hui plus que jamais peut-être, de vérité et de sécurité. La mystérieuse lumière qui rayonna, pendant la nuit sainte, de l'humble berceau du Fils de Marie et les chœurs angéliques annonciateurs de la paix vont revivre dans les cœurs grâce aux splendeurs des rites sacrés et à leurs mélodies, renouvelant à l'humanité d'aujourd'hui, tant de fois déçue par la ruine de ses espérances, l'invitation divine à chercher dans le mystère de Dieu la lumière, et dans l'amour de Dieu la vie. Puissent tous les hommes accueillir l'invitation d'en haut, et, avec la simplicité confiante des bergers qui furent les premiers à recevoir la révélation du mystère de Noël, se dire les uns aux autres : « Allons jusqu'à Bethléem voir cet événement que le Seigneur nous a fait connaître » (*Luc* II, 15). Cette génération, comme celles qui l'ont précédée et à qui n'ont manqué ni le tourment de l'ignorance, ni les angoisses de terribles événements, s'en reviendrait de la crèche du Rédempteur en glorifiant et en louant Dieu, car pour elle aussi le Christ est l'unique Sauveur.

Tel sera donc, chers Fils et chères Filles, le vœu de Noël que Notre cœur de Père, plein de tristesse, mais non point de découragement, désire vous exprimer cette année, tandis que de menaçantes tempêtes recommencent à bouleverser les horizons de la paix. Aux hommes à nouveau effrayés et qui cherchent dans la nuit un peu de ciel lumineux et serein qui puisse apaiser les angoisses de leur intelligence devant les profondes contradictions de l'heure présente, Nous montrons du doigt le divin berceau de Bethléem où résonne encore l'écho de la prophétie annonciatrice d'espoir et de certitude : « *Erunt prava in directa, et aspera in vias planas.* » « Les chemins tortueux deviendront droits et les chemins raboteux deviendront unis » (*Luc*, III, 5).

LA CONTRADICTION QUI PÈSE SUR L'HUMANITÉ D'AUJOURD'HUI

Sans aucun doute possible, le poids d'une contradiction flagrante pèse sur l'humanité du XXe siècle comme une sorte de blessure pour son orgueil : d'une part, il y a cette confiance de l'homme moderne, auteur et témoin de la « seconde révolution technique », qui s'attend à pouvoir créer un monde regorgeant de richesses, affranchi de la pauvreté et de l'insécurité ; de l'autre, il y a l'amère réalité des longues années de deuils et de ruines, avec la peur qui en découle, une peur aggravée ces derniers mois de ne pas même réussir à fonder ne serait-ce qu'un modeste début de concorde durable et de paix. Il y a donc quelque chose qui ne marche pas bien dans l'organisation de la vie moderne, une erreur capitale doit en vicier les fondements. Mais où se cache cette erreur ? Comment et par qui peut-elle être corrigée ? En un mot, l'homme moderne réussira-t-il à surmonter, et tout d'abord au fond de lui-même,

(1) Voici quelques appréciations des grands quotidiens français : « Pie XII a adressé au monde un des plus vigoureux Messages de sa carrière pontificale. » (Editorial du *Monde*, 25. 12) : « Le Pape a lu ce matin, à 11 heures, un Message d'une grande importance, en ce sens que la politique du Saint-Siège à l'égard des grands problèmes qui agitent présentement l'humanité y est définie avec une netteté et une force singulière » (Maurice Montabré, dans le *Figaro*, du 24 décembre) ; « Ce Message de Noël fait mieux que de souhaiter la paix aux hommes de bonne volonté ; il leur apporte aussi tous les moyens de l'assurer » (Robert Bony, dans *l'Aurore*, du 24 décembre) ; « Le Radiomessage du Saint-Père a eu un retentissement exceptionnel dans le monde » (R. P. Gabel, dans *la Croix*, du 27 décembre). Dans l'*Humanité*, du 24 décembre, par contre, Yves Moreau, dans l'article qu'il consacre au Radiomessage et qu'il intitule « *Il Papa Tedesco* », interprète le désir d'unité européenne du Souverain Pontife comme celui de « faire de l'Allemagne réactionnaire le bras séculier de l'Eglise » et il conclut : « Aussi, le Message de Noël de Pie XII, malgré les protestations pacifiques dont on a pris soin de l'émailler, est-il un Message de guerre. »

(2) Le Message a été retransmis par les radios de : Italie, France, Monaco, Luxembourg, Belgique, Hollande, Irlande, Espagne, Portugal, Suisse, Malte, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale (ainsi que par le poste Rias, de Berlin), Autriche, Sarre, Etats-Unis, Canada, Brésil et divers autres pays de l'Amérique latine et par Radio-Europe libre à l'adresse des pays d'au-delà du rideau de fer. Radio-Vatican l'a transmis en 25 langues.

(3) Traduction de l'*Ufficio Stampa*, revue sur le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 24-25 décembre 1956.

l'angoissante contradiction dont il est à la fois l'auteur et la victime ?

Attitude des chrétiens...

Les chrétiens sont sûrs de pouvoir remporter cette victoire, en se maintenant fermement sur le terrain de la nature et de la foi, grâce à une courageuse, mais prudente, réévaluation des valeurs en cause, et premièrement des valeurs qui sont intérieures à l'homme. Leur réalisme, qui embrasse l'univers entier sans perdre de vue les expériences du passé, leur montre que la situation où ils se trouvent n'est pas pire que celle de leurs aînés, lesquels, eux aussi, grâce à la foi, ont réussi à surmonter les contradictions de leur temps. Ils sont sûrs que la contradiction même dont ils souffrent aujourd'hui constitue la preuve d'une grave rupture entre la vie et la foi chrétienne et que c'est ce mal qu'il faut avant tout guérir.

... et des hommes sans religion

Bien différente, par contre, est l'opinion d'un bon nombre qui, exaspérés par cette contradiction, mais refusant de renoncer au rêve de la toute-puissance de l'homme, voudraient soumettre à révision même les valeurs qui ne sont pas en leur pouvoir, qui échappent à la compétence de l'humaine liberté, celles de la religion et des droits naturels. En somme, ils estiment et ils enseignent que la contradiction fondamentale de notre temps peut être résolue par l'homme lui-même sans le secours de Dieu et de la religion. Cette contradiction — disent-ils — ne pourra être éliminée tant que l'homme moderne, à la fois créateur et produit de l'ère technique, n'aura pas été jusqu'au bout sur sa nouvelle voie. Et, ajoutent-ils, il devra persévérer dans son entreprise d'étendre son pouvoir sur l'être sans se fixer de limites et sans égard à la religion et à l'idée qu'elle donne de l'homme et du monde. S'arrêter en quelque manière à mi-route, ou chercher un compromis quelconque entre religion et mentalité technique, voilà, disent-ils, l'erreur de base et la racine de l'actuelle contradiction. En d'autres termes, ils déclinent l'invitation qui leur vient du ciel de se rendre à Bethléem, alors que c'est là, et seulement là, que l'homme peut apprendre « cet événement qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître », autrement dit, notre réalité totale et objective.

Mais l'homme de la « seconde révolution technique » ne peut repousser l'appel de Dieu sans aggraver la contradiction dont il souffre et ses conséquences. L'invitation à la vérité et la promesse de « la paix sur terre » sont valables pour lui aussi. Prosterné en adoration devant le berceau de l'Homme-Dieu, il verra la vérité totale et, à partir de là, l'harmonie de son univers. Dans le Fils de Dieu fait homme, il reconnaîtra, certes, la dignité de la nature humaine, mais aussi ses limites, il reconnaîtra que le sens profond de la vie humaine ne repose pas sur des formules bien calculées et sur des lois, mais sur le libre fait du Créateur ; il se persuadera que « lumière » et « vie » ne seront vraiment en sa possession que le jour où il s'attachera à la vérité comme à quelque chose d'absolu dont le rayonnement s'est produit dans sa plénitude pour la première fois à Bethléem. C'est de cette triple constatation que Nous avons l'intention de vous entretenir.

I. DIGNITE ET LIMITES DE LA NATURE HUMAINE

Connaissance et acceptation de la réalité humaine

Le premier pas à accomplir pour surmonter intérieurement l'actuelle contradiction consiste à connaître et accepter la réalité humaine dans toute sa dimension. Sur la route qui mène à la conquête de cette vérité et où la pensée antique s'est risquée non sans mal, le croyant s'avance d'un pas plus dégagé parce que la foi lui aplanit le terrain, écartant les préjugés et les obstacles que constituent la méfiance du sceptique ou l'essoufflement du rationaliste, et qui empêchent d'avancer vers la lumière. L'esprit libre et ouvert à toutes les grandeurs possibles, le chrétien n'a qu'à se prosterner devant le berceau de Bethléem pour apprendre la vérité sur la nature humaine, résumée, comme en une synthèse devenue visible, dans le Fils de Dieu nouveau-né. L'origine, la nature, la destinée et l'histoire de l'homme sont liées à cet Enfant, au fait même de sa naissance au milieu de nous. A travers ses vagissements, nous entendons comme le récit de notre histoire, et si nous ne connaissons pas cette histoire, la nature de l'homme demeure pour nous une énigme indéchiffrable.

Force et faiblesse de la nature humaine

En effet, face au berceau du Rédempteur le croyant apprend à connaître la bonté originelle et la force qui avaient été données à l'homme par grâce et non point comme un dû, au paradis terrestre, mais il médite aussi sur sa faiblesse, manifestée tout d'abord par la chute de nos premiers parents et devenue depuis lors cette douloureuse hérédité qui ne le quitte plus, ce fleuve intarissable de nouvelles fautes tout au long du chemin qu'il doit parcourir désormais sur une terre devenue quasi hostile.

La faute originelle

S'il s'arrête à réfléchir à son pouvoir, le chrétien sait que l'empire de l'homme sur les choses et sur les forces de la nature aurait dû s'exercer par un nouvel effet de la grâce divine au bénéfice et non pas aux dépens de la société humaine, et que l'histoire, toujours par l'effet de la grâce, au lieu de s'ouvrir dans l'angoisse et la misère, aurait connu le libre épanouissement des forces, dans des conditions favorables aux progrès les plu

étendus et les plus élevés. Et cependant, l'adorateur du Fils de Dieu nouveau-né sait aussi que la faute originelle et ses conséquences ont privé l'homme, non pas de son empire sur la terre, mais bien de la sécurité dans l'exercice de cet empire ; il sait aussi que malgré la déchéance consécutive à la première faute, l'homme demeure capable, selon sa destinée, de créer l'histoire, mais qu'il lui faudra avancer péniblement à travers un enchevêtrement d'espérances et de doutes, de richesses et de misères, de hauts et de bas, de vie et de mort, de sécurité et d'incertitude, jusqu'à l'ultime décision aux portes de l'éternité.

L'œuvre de la Rédemption

Près du berceau du Fils de Dieu nouveau-né, le croyant ne déchiffre pas seulement son passé et les conditions actuelles de sa nature, il apprend aussi à connaître son nouveau destin, œuvre d'un amour infini, et le moyen pour lui de regagner les sommets d'où il est tombé. Il sait, en effet, que dans ce berceau repose le Sauveur, homme et Dieu, son Rédempteur venu parmi les hommes pour guérir les blessures mortelles portées par le péché à leurs âmes, pour restaurer leur dignité d'enfants de Dieu et donner les forces de la grâce, afin de leur permettre de triompher, sinon toujours extérieurement, du moins intérieurement, du désordre général causé par le péché originel et aggravé par les fautes personnelles.

La dignité de la nature humaine et ses limites

Ce triomphe intérieur lui-même, qui n'est pas possible sans la grâce divine, le chrétien y parvient grâce à la connaissance de la véritable nature humaine, rachetée par le Christ, de sa dignité et de ses limites.

Voyez-le à l'œuvre, et voyez comment il sait utiliser cette connaissance, y trouver la « vérité qui fait libres les hommes » (*Cfr. Jo.* III, 32) et le soutien de sa vie, alors même que les situations difficiles ou même des périls de mort empêchent un triomphe extérieur. Un chrétien placé en de telles circonstances, où d'autres trouvent souvent l'occasion de se révolter contre la vie elle-même, ne présentera à Dieu nulle requête, nul désir, qu'il ne subordonne à l'absolue sagesse et bonté du vouloir divin. Et, tandis qu'il trouve raisonnable et juste que Dieu ne soit pas obligé de créer le meilleur de tous les mondes possibles, il tire son réconfort de cette pensée que Dieu, comme un Père aimant, ne se laisse dicter la mesure de la grâce et des autres secours qu'il envoie aux hommes que par l'infinie sainteté et justice de sa volonté toujours bienveillante, laquelle vise à ce que tous les hommes puissent librement atteindre leur fin éternelle.

Comment donc devra se comporter le croyant en face de la douloureuse contradiction qui pèse sur le monde moderne et dont nous parlions tout à l'heure? Bien qu'il soit l'heureux possesseur de toutes les données qui lui permettent d'en triompher au fond de son âme, il ne peut pas et ne doit pas se dispenser de concourir également à la recherche d'une solution sur le plan de la vie publique. Par conséquent, le premier devoir du chrétien sera d'amener l'homme moderne à n'envisager la nature humaine ni avec un pessimisme systématique ni avec un optimisme gratuit, mais bien à reconnaître les dimensions réelles de son pouvoir. Il s'ingéniera, en outre, à faire comprendre aux hommes de la « seconde révolution technique » qu'ils n'ont pas besoin de se libérer du poids de la religion pour dépasser cette contradiction et ne plus l'éprouver aucunement.

Au contraire, c'est précisément la religion chrétienne qui place la contradiction sous la seule lumière qui soit capable, en séparant le vrai du faux, d'offrir, à ceux qui en ressentent le tourment, l'unique passage qui permette d'en sortir sans bouleversements et sans ruines.

Fausse conception du péché et ses conséquences

Pour accomplir ce devoir avec une charité éclairée, le chrétien doit connaître d'une manière très concrète l'idée, si peu réaliste, que l'homme dit moderne se fait du péché. En effet, ceux qui n'admettent pas, dans la vision qu'ils se donnent du monde, la notion de la faute originelle et celle des péchés personnels avec leurs conséquences, et qui ne peuvent d'autre part méconnaître ce fait d'expérience que l'homme est exposé à tomber dans des fautes morales, ceux-là mettent les inclinations perverses de l'homme sur le compte de la seule morbidité, d'une débilité fonctionnelle, qui sont susceptibles d'être soignées et guéries. Et ils affirment que, sitôt que seront entièrement dégagées les lois auxquelles l'homme est soumis dans ses rapports avec le monde qui l'entoure et jusque dans la profondeur de son âme, on arrivera à guérir parfaitement ses déficiences. Il faut donc, ajoutent-ils, attendre le jour où la pleine connaissance du mécanisme intérieur de l'homme donnera naissance à une thérapeutique qui saura guérir ses dispositions morales malsaines. De même que le pouvoir que l'homme moderne a acquis sur la nature extérieure, fruit d'une connaissance approfondie des lois qui la commandent, rend possibles toutes sortes de réalisations techniques, ainsi il n'y a pas de raison de douter qu'un succès comparable ne doive être obtenu dans la mise en ordre du complexe moral de l'homme. Pourquoi donc, se demandent-ils, l'homme devrait-il rester la seule machine irrémédiablement faussée et incorrigible ?

... dans la notion du délit et de la peine...

Cette manière de fausser les données de la réalité, nous en recueillons dès à présent les funestes conséquences. La mollesse partout déplorée en matière d'éducation : l'indulgence excessive devant la faute, le silence sur l'idée de culpabilité et la répugnance à l'idée d'un

châtiment même juste sont les conséquences immédiates d'une conception de l'homme suivant laquelle tout est foncièrement bon en soi, alors que tous les manquements proviennent, assure-t-on, de ce qu'on ne sait pas encore faire entrer correctement l'homme dans cet engrenage de fonctions auquel il est soumis ainsi que le monde qui l'entoure.

... DANS LES QUESTIONS DE LA VIE SOCIALE ET DE L'ETAT

Un schéma identique est appliqué par les mêmes auteurs aux autres aspects de la vie sociale. Dans les problèmes angoissants que pose la démocratie moderne, il ne faut pas, à leur avis, incriminer la conscience et le sens moral des hommes, mais bien leur impuissance temporelle à construire. Cette impuissance est à son tour, disent-ils, le résultat de l'ignorance et de ce qu'on refuse de faire suffisamment confiance à la bonté humaine qui se retrouve en fin de compte chez tous. C'est pourquoi, ajoutent-ils, en approfondissant toujours plus la connaissance des normes naturelles qui régissent l'homme et le monde, on parviendra à mettre réellement en valeur les qualités de tous, et à répartir autorité et responsabilité sur un grand nombre, et même finalement sur tous les hommes. En attendant, comment se comporter en face de déficiences de la vie sociale et civique telles que l'anonymat du pouvoir, l'absorption de l'individu dans la masse, l'équilibre instable des forces qui sont en jeu dans la société ? Les partisans du prétendu réalisme affirment que, pour éliminer ces inconvénients, il suffira d'intégrer le principe de la responsabilité personnelle et celui de l'équilibre des énergies dans cet ensemble en quelque sorte mécanique et purement fonctionnel que constitue la vie en société. Et ils le répètent : de même qu'une connaissance plus étendue des lois et des fonctions naturelles a permis les réalisations techniques les plus audacieuses, ainsi, dans le domaine des structures sociales, il suffira d'une connaissance plus complète des lois qui commandent leur mécanisme, pour mettre debout une société parfaite.

LE VRAI RÉALISME CHRÉTIEN

Mais que valent, en toute vérité, ces espérances fondées sur une théorie qui, bien qu'elle se vante de son réalisme, ignore manifestement la véritable nature de l'homme ? Est-il vrai que la prédisposition de l'homme au mal ne soit que la déviation parfaitement guérissable d'une tendance normale, qu'il n'y ait là que de simples ratés mécaniques auxquels on peut remédier par une connaissance technique supérieure? Même en admettant, car c'est vrai, qu'il ressent en soi l'impulsion de développements naturels et de complexes fonctionnels nombreux, l'homme n'en demeure pas moins, tout autrement que la matière inanimée, la plante ou l'animal, au-dessus de ces impulsions et, tout en se rendant compte de leur force et de leur direction, il restera toujours leur maître et saura, d'une façon ou de l'autre, suivant une causalité libre, les intégrer dans le cours des événements. L'homme domine ces développements et ces complexes parce qu'il est avant tout une substance spirituelle, une personne libre d'agir ou de ne pas agir, et pas seulement la résultante d'un déroulement des processus naturels. C'est en cela que consiste sa dignité, mais c'est aussi cela qui fixe ses limites. C'est pour cela qu'il est capable de faire le bien, mais aussi le mal ; capable de réaliser toutes les possibilités et les virtualités de son être, mais aussi de les mettre en danger. Et, c'est précisément ce risque-là qui, ayant pris au XXe siècle, à cause des grandes valeurs en jeu, des proportions considérables, fait naître et explique l'angoissante contradiction ressentie par nos contemporains. Il n'y a pas d'autre remède pour en triompher que le retour au vrai réalisme, au réalisme chrétien, qui détermine avec la même certitude la dignité de l'homme mais aussi ses limites, sa capacité de dépassement mais aussi la réalité du péché.

LE FAUX RÉALISME ET SES APPLICATIONS : DANS LA MORALITÉ PRIVÉE ET PUBLIQUE, DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION...

Il n'en va pas de même de ce faux réalisme dont nous voudrions dénoncer quelques-unes des malheureuses applications. Il est clair que ce faux réalisme mine les fondements de la moralité privée et de la moralité publique en vidant de tout ce qu'ils ont de valeur positive les concepts de conscience et de responsabilité et en affaiblissant celui de libre arbitre. Ses conséquences en matière d'éducation sont pareillement nuisibles comme on peut déjà s'en rendre compte là où s'est exercée, plus ou moins ouvertement, l'influence du faux réalisme : écoles qui ne se proposent plus du tout ou ne se proposent qu'accessoirement un but éducatif ; parents devenus moralement incapables de donner à leurs enfants une éducation correcte par leurs exemples et leur direction. C'est là qu'il faut voir avant tout la cause de la faillite aujourd'hui universellement admise et déplorée, de l'éducation, plus encore que dans les fautes et les erreurs, également condamnables, des enfants eux-mêmes. Tout comme l'homme adulte, les éducateurs et les enfants dans leur tâche de préparation à la vie devraient en revenir à la double réalité du péché et de la grâce et refuser d'écouter tous ceux qui parlent de simples penchants guérissables par la médecine et la psychologie.

... DANS LA STRUCTURE DÉMOCRATIQUE D'AUJOURD'HUI

Le faux réalisme est appliqué aussi, d'une façon plus large, à l'actuelle structure démocratique : ses insuffisances seraient dues à de simples défauts des institutions, et ceux-ci, à leur tour, à une connaissance encore défectueuse des processus naturels du fonctionnement complexe de la machine sociale.

En fait, l'Etat lui aussi et sa forme dépendent de la valeur morale des citoyens et cela plus que jamais à une époque c

l'Etat moderne, pleinement conscient de toutes les possibilités de la technique et de l'organisation, n'a que trop tendance à retirer à l'individu, pour les transférer à des institutions publiques, le souci et la responsabilité de sa propre vie. Une démocratie moderne ainsi constituée devra échouer dans la mesure où elle ne s'adresse plus, où elle ne peut plus s'adresser, à la responsabilité morale individuelle des citoyens. Mais, même si elle voulait le faire, elle ne pourrait plus y réussir parce qu'elle ne trouverait plus chez eux d'écho, dans la mesure du moins où le sens de la véritable réalité de l'homme, la conscience de la dignité de la nature humaine et de ses limites, ont cessé d'être sentis dans le peuple. On cherche à remédier à cet état de chose en mettant sur le chantier de grandes réformes institutionnelles, démesurées parfois ou basées sur des fondements erronés. Mais la réforme des institutions n'est pas aussi urgente que celle des mœurs. et celle-ci, à son tour, ne peut être accomplie que sur la base de la véritable réalité de l'homme, celle qu'on vient apprendre avec une religieuse humilité devant le berceau de Bethléem. Dans la vie des Etats eux-mêmes, la force et la faiblesse des hommes, le péché et la grâce jouent un rôle capital. La politique du XXe siècle ne peut l'ignorer ni admettre qu'on persiste dans l'erreur de vouloir séparer l'Etat de la religion au nom d'un laïcisme que les faits n'ont pas pu justifier.

II. L'ACTE LIBRE ET LA REALITE HUMAINE

La seconde erreur de la pensée dite réaliste, qui se trouve à la base de la contradiction actuelle, consiste dans la prétention de créer une société entièrement nouvelle, sans se préoccuper de la réalité historique de l'homme, ni de son acte libre qui la détermine, ni de la religion qui alimente et sanctionne cette liberté. Il est impossible de prévoir toutes les conséquences de cette erreur, mais la plus immédiate sera la destruction de la sécurité, déjà si fragile, que le monde désire ardemment.

Les trois valeurs essentielles : réalité historique, acte libre, religion. Leur refus de la part de la pensée « réaliste »

Le rejet des trois valeurs : réalité historique, acte libre et religion — tel un poids qui ralentit ou entrave dans sa course la nef du progrès moderne — est une conséquence de l'attitude d'esprit dont nous avons parlé et qui n'admet pas de limite au pouvoir de l'homme, traite toute chose selon une méthode technique, nourrit une entière confiance dans le savoir technologique.

L'homme, créateur indépendant d'une société nouvelle, grace a une méthode technique

La prérogative de l'humanité de l'époque technique actuelle — affirme-t-on — consiste à pouvoir construire une société toujours nouvelle, selon les progrès du savoir technologique et sans avoir besoin de prendre de leçons du passé. Bien plus, celui-ci, par ses préjugés de toutes sortes, mais spécialement religieux, affaiblirait la confiance et refroidirait son élan constructeur. L'homme moderne, conscient et fier de vivre en ce moment comme dans une maison que lui, et lui seul construit, s'adjuge la fonction de créateur. Ce qui exista autrefois ne l'intéresse ni ne l'arrête. Le monde entier devient pour lui un laboratoire où il lie progressivement, selon des rapports rigoureusement mathématiques, les forces de la nature, les distribue, les dose, forme et préordonne les événements. Sans doute, il y a encore des réactions, il y a encore des faits dans lesquels la nature semble résister à la volonté et aux plans de l'homme et manifeste un caractère de totalité qui ne peut être réduit en ses derniers éléments qu'au prix de sérieuses conséquences, sinon de vrais cataclysmes.

Il n'y a donc pas à s'étonner que l'homme moderne, quand il aborde la vie sociale, le fasse avec le geste du technicien qui, après avoir démonté une machine jusqu'à ses pièces les plus essentielles, se met à la reconstruire selon un modèle à lui. Mais quand il s'agit de réalités sociales, son désir de créer des choses entièrement nouvelles se heurte à un obstacle insurmontable, à savoir la société humaine avec ses organismes consacrés par l'histoire. La vie sociale, en effet, est une réalité qui est venue à l'existence de façon lente et à travers de nombreux efforts, et par l'accumulation, en quelque sorte, des contributions positives fournies par les générations précédentes. C'est seulement en appuyant les nouvelles fondations sur ces couches solides qu'il est possible de construire encore quelque chose de nouveau. La domination de l'histoire sur les réalités sociales du présent et de l'avenir est donc incontestable, et ne peut être négligée de quiconque veut y mettre la main pour les améliorer ou les adapter aux temps nouveaux. Mais les prétendus réalistes, dans le but de triompher à tout prix de la résistance de la réalité historique, tournent leur zèle destructeur contre la religion, coupable, selon eux, d'avoir créé et de vouloir maintenir en vie tout le passé, particulièrement ses formes les plus périmées ; coupable surtout d'ancrer les idées sociales de l'homme dans des schèmes absolus et donc immuables. Elle constitue par conséquent un encombrement sur le chemin de l'avenir et doit pour cela être écartée.

La religion chrétienne en face du présent et de l'avenir de la société humaine

Sans aucun doute, la religion chrétienne reconnaît et respecte la domination de l'histoire sur le présent et l'avenir de la société humaine, parce que tout ce qui est réalité véritable, le croyant ne peut l'ignorer ni le repousser. Il sait que la réalité et la société humaine ne sont pas fondées sur le déroulement de nécessités mécaniques, mais sur l'action libre et toujours bienveillante de Dieu et sur l'action libre des hommes, une action faite d'amour et de fidélité, partout où ils observent l'ordre établi par Dieu. Ainsi, dans la crèche de Bethléem, le sens profond

de l'histoire de l'homme, passé et futur, devient réellement incarné et embrasse, malgré sa tristesse, le présent que le chrétien affronte, avec la consolante conviction de la sécurité.

La sécurité et ses fondements

La sécurité ! L'aspiration la plus vive des gens d'aujourd'hui ! Ils la demandent à la société et à ses ordonnances. Mais les prétendus réalistes de ce siècle ont montré qu'ils n'étaient pas à même de la donner, précisément parce qu'ils veulent se substituer au Créateur et se faire les arbitres de l'ordre de la création.

La religion et la réalité du passé enseignent au contraire que les structures sociales, comme le mariage et la famille, la communauté et les corporations professionnelles, l'union sociale dans la propriété personnelle, sont des cellules essentielles qui assurent la liberté de l'homme et, par là, son rôle dans l'histoire. Elles sont donc intangibles et leur subsistance ne peut être sujette à révision arbitraire.

La société humaine et son Ordonnateur suprême

Qui cherche vraiment la liberté et la sécurité doit rendre la société à son Ordonnateur véritable et suprême, en se persuadant que seule la notion de société dérivant de Dieu le protège dans ses entreprises les plus importantes. L'athéisme théorique ou même pratique de ceux qui idolâtrent la technologie et le déroulement mécanique des événements finissent nécessairement par devenir ennemis de la vraie liberté humaine, car ils traitent l'homme comme les choses inanimées d'un laboratoire.

Ces considérations sont moins étrangères à la réalité qu'il ne peut sembler. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elles soient accueillies là où l'on pense à élever le niveau de vie des territoires peu évolués, des régions qu'on appelle sous-développées. Le souci d'améliorer les structures sociales existantes et susceptibles de progrès est assurément louable, mais ce serait une erreur d'arracher l'homme à toutes ses traditions, sous prétexte de technique et d'organisation moderne. Comme des plantes tirées hors de leur milieu et transportées dans un climat défavorable, ces hommes se trouveraient cruellement isolés pour tomber peut-être ensuite victimes d'idées et de tendances que personne, en somme, ne peut vouloir.

Harmonie entre le dynamisme des réformes et la stabilité des traditions, l'acte libre et la sécurité commune

De la sorte, le respect envers ce que l'histoire a produit est le signe d'une authentique volonté de réformes et la garantie de leur heureux succès. Cela vaut pour l'histoire, en tant que royaume de réalité humaine dans lequel l'homme social doit travailler, non seulement avec les forces de la nature, mais aussi avec lui-même. Responsable en face des hommes du passé et de l'avenir, il a reçu la charge de modeler incessamment la vie commune. Là s'exerce toujours une évolution dynamique grâce à l'action personnelle et libre, mais elle ne supprime pas la sécurité dont on jouit dans la société et avec la société. Là, d'autre part, existe toujours un certain fond de tradition et de stabilité pour sauvegarder la sécurité sans que la société toutefois supprime l'action libre et personnelle de l'individu.

C'est ainsi que l'homme tisse son histoire, autrement dit coopère avec Dieu dans la réalisation d'une situation digne de son objet, et en même temps du dessein du Créateur. C'est un rôle aussi élevé que difficile, que seul pourra remplir heureusement celui qui comprend ce que signifie histoire et liberté, en harmonisant le dynamisme des réformes avec la stabilité des traditions, l'acte libre avec la sécurité commune. Le chrétien qui se prosterne devant la crèche de Bethléem en comprend pleinement la nécessité et la gravité, mais il puise à la même crèche lumière et force pour remplir dignement sa haute charge.

III. LA VERITE ABSOLUE, LUMIERE ET VIE DE L'HOMME

La liberté et la responsabilité personnelle, la sociabilité et l'ordre social, le progrès bien compris sont donc des valeurs humaines, parce que l'homme les réalise et en tire avantage, mais aussi des valeurs religieuses et divines si on considère leur source.

Contrastes dans le domaine religieux

Or, dans les temps modernes, on a voul briser le fondement intime de ces valeurs e les faire oublier de la société, même en Occi dent, au nom du laïcisme, de la vaine auto suffisance de l'homme. On en est ainsi arriv à cette singulière situation que nombr d'hommes, remplissant des charges publique bien qu'ils manquent eux-mêmes de sens reli gieux, veulent et doivent, pour le bie commun, défendre des valeurs fondamentale qui ne trouvent leur consistance que dans l religion et en Dieu.

Les soi-disant réalistes n'aiment pas recon naître la vérité d'une telle affirmation et e prennent au contraire prétexte pour accuse d'autant plus la religion de transformer e lutte religieuse ce qui ne serait qu'une diff culté du domaine politique et économiqu Ils dépeignent en couleurs vives la terreur e la cruauté des anciennes guerres de religio pour faire croire que les conflits actue entre Occident et Orient sont au contrai inoffensifs et qu'il suffirait d'un peu plus d sens pratique de part et d'autre pour obten la satisfaction d'intérêts économiques et d rapports concrets de puissance politiqu Faire appel à des valeurs absolues fauss disent-ils, de façon malheureuse l'état ré des choses, attise les passions et rend pl difficile l'acheminement vers une union pr tique et raisonnable.

Tendances nocives

Quant à nous, en tant que chef de l'Eglise, Nous avons évité dans le cas présent comme dans les précédents d'appeler la chrétienté à une croisade. Nous pouvons cependant demander que l'on comprenne bien le fait que, là où la religion est un héritage vivant des ancêtres, les hommes conçoivent aussi comme une croisade la lutte qui leur est injustement imposée par l'ennemi. Mais ce que Nous affirmons pour tous, en face de la tentative de faire apparaître comme inoffensives certaines tendances nocives, c'est qu'il s'agit de questions qui concernent les valeurs absolues de l'homme et de la société. A cause de notre grave responsabilité, Nous ne pouvons laisser dissimuler ceci dans la brume des équivoques.

Colloques et rencontres

C'est avec un profond regret que Nous devons déplorer à ce sujet l'appui prêté par certains catholiques, ecclésiastiques et laïques, à cette tactique d'obscurcissement qui vise un effet qu'eux-mêmes ne veulent pas. Comment peut-on encore ne pas voir que tel est le but de toute l'agitation trompeuse qui se cache sous le nom de « colloques » et de « rencontres » ? A quelle fin, du reste, raisonner quand on n'a pas de langage commun, ou comment est-il possible de se rencontrer si les voies divergent, si d'un côté on repousse et on nie obstinément les valeurs communes absolues, rendant ainsi irréalisable toute « coexistence dans la vérité » ? Par simple respect pour le nom de chrétien, on doit cesser de se prêter à ces manœuvres, car, selon l'avertissement de l'Apôtre, il est contradictoire de vouloir s'asseoir à la table de Dieu et à celle de ses ennemis (*Cfr.* 1 *Cor.* x, 21). Et s'il y avait encore des hésitants, malgré le témoignage douloureux de dix ans de cruauté, le sang qui vient d'être versé et l'immolation de nombreuses vies offertes par un peuple martyrisé devraient finalement les persuader. Il faut cependant — fait-on observer — ne pas couper les ponts, mais conserver des relations mutuelles. Mais, pour cela, les mesures que les hommes responsables de l'Etat et de la politique croient devoir prendre en fait de contacts et de rapports pour la paix de l'humanité et non en vue d'intérêts particuliers sont entièrement suffisantes. Il suffit de ce que l'autorité ecclésiastique compétente estime devoir accomplir pour obtenir la reconnaissance des droits et de la liberté de l'Eglise.

La cause de la paix

Si la triste réalité Nous oblige à définir en langage clair les termes de la lutte, personne ne peut honnêtement Nous reprocher de favoriser le raidissement des fronts opposés, et encore moins de Nous être en quelque façon éloigné de la mission de paix qui dérive de notre charge apostolique. Si Nous Nous taisions, Nous aurions bien plus à craindre le jugement de Dieu. Nous demeurons fermement attaché à la cause de la paix, et Dieu seul sait combien Nous voudrions pouvoir l'annoncer pleinement et joyeusement comme les anges de Noël. Mais c'est précisément pour la sauver des menaces présentes que Nous devons indiquer où se cache le danger, quelles sont les manœuvres de ses ennemis et ce qui les désigne comme tels. C'est de la même manière que le Fils de Dieu nouveau-né, bonté infinie lui-même, n'hésita pas à tracer clairement des lignes de séparation et à affronter la mort pour la vérité.

Nous sommes persuadé qu'aujourd'hui encore, en face d'un ennemi résolu à imposer à tous les peuples, d'une manière ou d'une autre, une forme de vie particulière et intolérable, seule une attitude unanime et forte de la part de tous ceux qui aiment la vérité et le bien peut sauver la paix et la sauvera. Ce serait une erreur fatale de renouveler ce qui, en des circonstances semblables, arriva dans les années qui précédèrent le second conflit mondial, quand chacune des nations menacées, et pas seulement les plus petites, chercha à se sauver aux dépens des autres, à s'en servir comme de bouclier, et même à tirer des difficultés d'autrui des avantages économiques et politiques fort discutables. L'épilogue fut que toutes ensemble se virent bouleversées dans la conflagration.

La solidarité de l'Europe comme un des moyens d'assurer la paix du monde

Voilà pourquoi c'est une exigence concrète de l'heure présente, un des moyens d'assurer au monde entier la paix et un fructueux héritage de bien, une force qui embrasse également les peuples de l'Asie et de l'Afrique, le Moyen-Orient et la Palestine avec les Lieux Saints, que de raffermir la solidarité de l'Europe. Celle-ci cependant ne se fortifie pas tant que certaines des nations associées ne comprennent pas que les échecs politiques et économiques des unes ne peuvent à la longue constituer en aucune partie du monde de véritables gains pour les autres.

Elle ne se fortifie pas, en ce qui concerne l'opinion publique, si, à l'heure du péril commun, la critique de l'action des uns, même quand elle est justifiée en soi, est exprimée par les autres avec des vues tellement unilatérales qu'on en vient à douter qu'il existe encore quelque lien de solidarité. Jamais on ne peut faire de bonne politique avec le seul sentiment, encore moins la vraie politique d'aujourd'hui avec les sentiments d'hier et d'avant-hier. Sous une telle influence, il serait impossible de juger correctement de certaines questions considérables, comme le service militaire, les armes, la guerre.

Le service militaire, les armes et la guerre

La situation actuelle, qui n'a pas d'équivalent dans le passé, devrait cependant être claire pour tout le monde. Il n'y a plus lieu désormais de douter des buts et des méthodes qui existent derrière les tanks, quand ceux-ci font irruption avec fracas pour semer la mort au-delà des frontières, pour contraindre des peuples civilisés à une forme de vie qu'ils abhorrent nettement. Quand, brûlant pour ainsi dire les étapes de tractations et de médiations possibles, on menace d'utiliser

les armes atomiques pour l'obtention d'exigences concrètes, que celles-ci soient justifiées ou non, il est manifeste que dans les circonstances présentes peut se vérifier dans une nation le cas où, une fois devenu vain tout effort pour la conjurer, la guerre, pour se défendre efficacement et avec espoir de succès contre d'injustes attaques, ne pourrait être considérée comme illicite.

Si donc une représentation populaire et un gouvernement élus au suffrage libre, dans une nécessité extrême, avec les moyens légitimes de politique extérieure et intérieure, établissent des mesures de défense et exécutent les dispositions qu'ils jugent nécessaires, ils se comportent également d'une manière qui n'est pas immorale, en sorte qu'un citoyen catholique ne peut faire appel à sa propre conscience pour refuser de prêter les services et de remplir les devoirs fixés par la loi. En cela, Nous Nous sentons pleinement en harmonie de pensée avec Nos Prédécesseurs Léon XIII et Benoît XV, lesquels n'ont jamais nié cette obligation, mais ont déploré profondément la course effrénée aux armements et les périls moraux de la vie dans les casernes, et indiqué comme remède efficace, ainsi que Nous le faisons, le désar-désarmement général (*Cfr. Leonis XIII, Acta* vol. XIV, *Romae* 1895, page 210 ; *Arch. degli Affari Eccl. Straord.*, note du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Benoît XV, au premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, 28 septembre 1917).

Les normes morales et les exigences de la conscience

Il y a donc des cas et des moments dans la vie des nations, où seul le recours à des principes supérieurs peut établir nettement les limites entre le droit et le tort, entre le licite et l'immoral, et apaiser les consciences en face de graves résolutions. C'est pourquoi il est consolant, dans les débats d'aujourd'hui, de voir en plusieurs pays les hommes parler de la conscience et de ses exigences. Ils montrent ainsi qu'ils n'ont pas oublié que la vie sociale échappe au chaos dans la mesure où elle s'appuie sur des normes absolues et sur une fin absolue. Ils condamnent implicitement ceux qui croient pouvoir résoudre les questions de vie humaine en commun sur la base de formes extérieures satisfaisantes et avec des vues pratiques visant à agir dans chaque cas particulier, selon les suggestions de l'intérêt et de la puissance. Bien que le programme qui est à la base des Nations Unies se propose d'assurer les valeurs absolues dans la vie en commun des peuples, le passé récent a toutefois montré que le faux réalisme réussit à prévaloir chez un bon nombre de ses membres, même quand il s'agit de rétablir le respect de ces mêmes valeurs de la société humaine qui se trouvent ouvertement foulées aux pieds. Les vues unilatérales qui tendent à faire agir selon les circonstances uniquement en fonction de l'intérêt et de la puissance ont pour effet que les cas d'accusation pour perturbation de la paix se trouvent traités de façons très diverses, si bien que l'importance respective qu'ils ont à la lumière des valeurs absolues se voit purement et simplement inversée.

L'autorité des Nations Unies

Personne n'attend ni ne réclame l'impossible, pas même des Nations Unies, mais on aurait pu s'attendre à ce que leur autorité ait eu quelque poids, au moins par l'intermédiaire d'observateurs dans les lieux où les valeurs essentielles pour l'homme sont dans un péril extrême. Si juste qu'il soit de reconnaître que l'O. N. U. condamne des violations graves des droits des hommes et de peuples entiers, on pourrait cependant désirer que, dans des cas semblables, des Etats qui vont jusqu'à refuser d'admettre des observateurs — montrant ainsi qu'ils ont de la souveraineté de l'Etat une notion qui mine les fondements mêmes de l'O. N. U. — ne soient pas autorisés à exercer leurs droits de membres de l'organisation elle-même. Celle-ci devrait aussi avoir le droit et le pouvoir de prévenir toute intervention militaire d'un Etat dans un autre, sous quelque prétexte qu'on entende le faire, non moins que d'assurer par des forces de police suffisantes la protection de l'ordre dans l'Etat menacé.

Le désarmement général et les nouvelles méthodes de contrôle

Si Nous faisons allusion à ces aspects défectueux, c'est parce que nous désirons voir renforcer l'autorité de l'O. N. U., surtout pour l'obtention du désarmement général qui Nous tient tant à cœur, et dont Nous avons déjà parlé d'autres fois. En effet, c'est seulement dans le cadre d'une institution comme celle des Nations Unies que l'engagement de chacun des Etats à réduire ses armements, et spécialement à renoncer à la production et à l'emploi de certaines armes pourra être pris de commun accord et transformé en obligation stricte de droit international. De même, seules les Nations Unies sont présentement en état d'exiger l'observation de cette obligation, en assurant le contrôle effectif des armements de chacun sans aucune exception. Son application au moyen de l'observation aérienne, tout en évitant les inconvénients auxquels pourrait donner lieu la présence de Commissions étrangères, assure la vérification effective de la production et du potentiel militaire avec une facilité relative. Il y a en vérité quelque chose de prodigieux dans ce que la technique a su obtenir dans ce domaine.

Disposant en effet d'objectifs d'ouverture angulaire et de luminosité suffisante, il est possible de photographier, de plusieurs kilomètres de hauteur et avec une abondance suffisante de détails, des objets qui se trouvent sur la surface de la Terre. Le progrès scientifique, la technique mécanique et photographique moderne ont réussi à construire des appareils de prise de vue qui ont atteint une perfection remarquable sous tous les rapports. Les pellicules ont été portées à un degré de sensibilité et de finesse de grain si élevé qu'elles peuvent rendre possibles des agrandissements de plusieurs ce

taines de fois. De tels appareils montés sur des avions qui vont à une vitesse voisine de celle du son peuvent exécuter automatiquement des milliers de vues, de manière que des centaines de milliers de kilomètres carrés se trouvent explorés en un temps relativement bref.

Les expériences réalisées dans ce domaine ont donné des résultats d'une importance exceptionnelle, permettant de mettre en évidence des constructions, des machines, des individus isolés et des objets existant sur le sol, et aussi, du moins indirectement, dans le sous-sol. L'ensemble des recherches exécutées a montré combien il est difficile de pouvoir masquer un mouvement de troupes ou d'engins blindés, de vastes dépôts d'armes, d'importants ensembles industriels à fins militaires. Si la recherche pouvait avoir un caractère permanent et systématique, on pourrait mettre en relief des détails très menus, de manière à offrir une solide garantie contre des surprises éventuelles.

Accepter le contrôle, voilà le point crucial à franchir, sur lequel chaque nation montrera sa volonté sincère de paix.

La volonté de paix

La volonté de paix : honneur suprême de l'homme libre, trésor inestimable de la vie présente, elle est le fruit de l'effort des hommes, mais elle est aussi un précieux don de Dieu ! Le chrétien le sait, car il l'a appris près du berceau du Fils de Dieu nouveau-né, sa vérité et ses commandements sont les valeurs suprêmes sur lesquelles tout ordre est fondé, par lesquelles il est conservé et rendu fécond en œuvre de progrès et de civilisation.

La lumière et la vie du mystère de Noel
Le secours a la Hongrie opprimée

Qu'il Nous soit permis de vous adresser pour finir une dernière exhortation. Nous sommes vivement consolé à la pensée de l'attitude émue et généreuse manifestée par tous nos chers Fils envers la Hongrie opprimée, par des organisations de secours, des nations entières, et aussi par la presse honnête. Nous sommes aussi persuadé que toutes les âmes bien nées ne cesseront pas de prier et de se sacrifier pour adoucir les tristes conditions de ce peuple martyrisé. Il y a déjà bien des gens sur la terre qui ont expérimenté personnellement dans les bouleversements de ces dernières dizaines d'années ce qu'est la misère. Comment pourraient-ils rester indifférents en face de l'indigence d'autrui ? Et comment ceux qui vivent à l'aise pourraient-ils rester insensibles à la pauvreté de leur prochain ? Mais en même temps que votre charité, que débordent principalement sur les malheureux la « lumière » et la « vie » du mystère de Noël. L'une et l'autre sont données dans le Christ, et cette grâce, cette paix, cette confiance en Dieu qui rétabliront toute justice et récompenseront tout sacrifice, ne pourront leur être ôtées par aucun pouvoir humain.

Et maintenant, sur tous ceux qui Nous écoutent, et spécialement sur ceux qui souffrent, sur les humbles, sur les pauvres, sur ceux qui subissent des persécutions à cause de la justice (*Cfr. Matth.* v, 10), que descende, en gage des grâces divines, Notre Bénédiction apostolique.

Directives de S. S. Pie XII au Conseil de la Fédération internationale des hommes catholiques (8 décembre 1956) (1)

C'est avec plaisir, Messieurs, que Nous accueillons le Conseil de la Fédération internationale des hommes catholiques, « *Unum Omnes* », actuellement réuni à Rome.

Depuis la première Assemblée générale tenue en cette ville pendant l'Année Sainte, avec la participation de 20 nations différentes, d'heureux développements sont venus manifester la vitalité et l'importance de votre Fédération. Le nombre des pays représentés se trouve doublé en six ans, spécialement par l'accession d'organisations du continent américain. Nous souhaitons que l'universalité devienne complète et que bientôt les chrétientés d'Asie et d'Afrique, où fleurit déjà une jeune et vigoureuse Action catholique, soient également représentées au sein de la grande famille.

Les paroles mêmes du Seigneur, que vous avez prises pour titre et pour devise, rappellent que l'unité visible des chrétiens vivant intensément leur foi constitue un apostolat massif, s'il est permis d'employer ce mot, un vaste témoignage qui s'impose et qui oblige toutes les âmes de bonne volonté à de salutaires réflexions. Mais, soucieux de donner à votre union toute l'efficacité qui résulte d'efforts méthodiquement concertés, vous cherchez à « favoriser les contacts entre les Associations nationales affiliées pour leur permettre, dans un esprit de charité fraternelle, de se mieux connaître, de s'entraider, de mettre en commun les études et les expé-

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* des 10-11 décembre 1956. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Parmi les personnalités présentes à l'audience, *l'Osservatore Romano* signale : le R. P. Joseph Gérand, assistant ecclésiastique général de la Fédération internationale des hommes catholiques ; MM. J.-M. Otero Navascues (Espagne), président ; Henri Rollet (France), vice-président ; A. Maltarello (Italie), secrétaire général ; Jean de Mierry (France), secrétaire adjoint ; Balinski Jundzill (Pologne) ; Hoyois (Belgique) ; Tellegen (Hollande) ; Wissborn (Allemagne) ; Hamp (Autriche) ; Margue (Luxembourg) ; Garcia Pablos (Espagne) ; Fanning (Etats-Unis).

riences réalisées par chacune d'elles, de collaborer, dans le respect mutuel des formes que revêt leur action d'apostolat sur le plan national » (*Statuts*, art. 4, a). Les Assemblées générales que vous avez tenues successivement tous les deux ans à Rome, Madrid et Paris ont permis de constater les fruits de ce programme. En avril prochain vous comptez vous réunir en Hollande pour étudier deux vastes thèmes également importants : d'une part, les devoirs des catholiques dans la vie civique, syndicale et politique ; d'autre part, les problèmes de synthèse, paroisse, milieu et profession. Vos échanges précédents vous ont en effet révélé les progrès souhaitables sur ces divers points, et Nous avons tout lieu d'espérer que la confrontation de réflexions et de réalisations, qui se poursuivent ainsi avec grande loyauté et générosité à l'échelle mondiale, apportera aux diverses Associations nationales le réconfort d'une plus grande lumière et d'exemples encourageants.

Les questions familiales

Avec patience et compétence vous réunissez l'information étendue et sûre, nécessaire pour entreprendre les actions de longue haleine qui doivent être les vôtres ; c'est ainsi, par exemple, que vous suivez attentivement les questions familiales, car la famille est la cellule de la chrétienté, comme elle est l'élément vital de la société naturelle ; le père doit y exercer son rôle de chef, il doit pouvoir donner à ses enfants l'éducation conforme à ses convictions religieuses, et jouir dans la vie civile d'une autorité proportionnée à son importance réelle. De là découlent de multiples problèmes concernant le travail, l'habitation, le rôle de la femme, problèmes sur lesquels les hommes d'Action catholique ont à prendre position et à mener campagne courageusement avec méthode et unanimité.

La coopération avec les autres formes d'Action catholique

Appliqués à des tâches d'apostolat général, vous rencontrerez à vos côtés d'autres formes d'Action catholique, lesquelles ont pour centre d'intérêt une paroisse, un milieu, une profession, une œuvre. Chacune a ses méthodes, et cette légitime diversité doit être respectée. L'uniformité n'est ni possible ni souhaitable, car elle ne correspondrait ni à la variété des situations ni à la variété des ressources matérielles et humaines. Il est bon toutefois que la répartition des efforts soit judicieusement organisée, et cela suppose de la part de tous les vertus chrétiennes d'humilité et de renoncement, afin que le zèle indiscret de certains ne fasse pas obstacle aux entreprises des autres. Et cela sera d'autant plus facile que chaque groupe se tiendra en liaison plus habituelle et plus filiale avec les représentants de l'Eglise, qui ont charge d'orienter et d'utiliser leur activité désintéressée. « Il y a, dit saint Paul, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité aussi de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité encore d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. » (*I Cor.*, XII, 4-6.) Il vous appartient

de promouvoir par vos Assemblées générales, vos Conseils fédéraux, votre bulletin et tous les moyens collectifs et personnels cet esprit catholique de large collaboration, de compréhension et de discipline, qui permettra aux organisations nationales de déployer une action concordante, d'où il résultera que, s'appuyant les unes sur les autres, elles acquerront une puissance et un rayonnement beaucoup plus grands.

Le rôle de la Fédération dans les organismes internationaux

Votre Fédération occupe une place importante dans les Organisations internationales et, à ce titre, elle exerce également son influence dans les organismes internationaux officiels. C'est là principalement que vous pouvez vous faire les promoteurs d'une paix conforme aux principes chrétiens, qui surmonte les particularismes, triomphe de certaines passions nationalistes tout imprégnées de rancune, de jalousie et d'orgueil. Efforcez-vous donc par tous les moyens à votre disposition de créer entre les peuples un climat de confiance, de compréhension, d'organiser leur collaboration sur une base de fraternité et de service mutuel.

L'Eglise du silence

Nous vous félicitons en particulier de l'intérêt que vous portez à vos nombreux frères chrétiens persécutés, spécialement en Europe et en Asie. Vous les soutenez de vos prières ; vous protestez en leur faveur au nom de la justice et du droit des gens ; vous profitez enfin de leur exemple de fidélité héroïque au Christ et à l'Eglise. Leur sacrifice, uni à celui du Sauveur, est encore plus précieux aux yeux de Dieu que le zèle des apôtres ; et c'est de lui que Nous espérons, au jour de la miséricorde, le retour à l'unité de peuples entiers, aujourd'hui écrasés et séparés violemment de l'unique bercail préparé par le bon Pasteur.

Hors de l'Eglise, en effet, pas d'unité profonde et durable. Voilà pourquoi votre tâche est si belle et si pressante. Favoriser l'harmonie entre le monde moderne et l'Eglise, mettre avec une abnégation profonde son travail au service du royaume de Dieu, voilà une œuvre digne des plus nobles cœurs. La foi et la charité qui vous font voir Dieu dans les hommes soutiennent votre effort et Nous prions le Père des cieux de la bénir et de la faire fructifier. C'est dans ce but et comme gage de Notre paternelle affection, que Nous vous accordons de grand cœur, chers fils, à vous et à vos familles, à votre Fédération et à tous ses membres, Notre plus large et plus profonde Bénédiction apostolique.

— *Saint Ignace de Loyola* (Le capitaine du roi Jésus) pa[r] Louise André-Delastre. — Vol. 19 × 14 cm[,] 84 pages. Broché : 260 francs. Relié : 380 franc[s.] Port : 30 francs. Editions et imprimeries du Sud-Es[t,] Lyon.

L'auteur nous présente une seconde édition du liv[re] qu'elle a publié il y a quelques années dans la colle[c]tion pour les enfants « Nos amis les saints ». El[le] signale que, voulant le remettre au point d'après le[s] derniers travaux de la critique, elle n'a pu s'empêch[er] de le récrire complètement.

Jeunes filles hors du foyer familial

Lettre de la Secrétairerie d'Etat

Du 17 au 22 septembre, s'est tenu, à Mexico, le XIII[e] Congrès de l'Association catholique internationale des œuvres de Protection de la Jeune Fille, sur le thème : « Jeunes filles hors du foyer ». Sa Sainteté Pie XII a fait parvenir ses vœux et ses encouragements au Congrès par la lettre suivante, en français, de S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, adressée à Mme J. Morard, présidente de l'Association (1) *:*

MADAME LA PRÉSIDENTE GÉNÉRALE,

Le Saint-Père a appris avec satisfaction que l'Association catholique internationale des œuvres de Protection de la Jeune Fille s'apprêtait à tenir prochainement, à Mexico, son XIII[e] Congrès international. Cette Association, que vous présidez si dignement, a reçu déjà dans le passé maint témoignage de l'intérêt du Chef de l'Eglise qui saisit volontiers cette nouvelle occasion de vous adresser ses encouragements et ses vœux les plus paternels.

Le thème sur lequel vont porter les travaux du Congrès : « Jeunes filles hors du foyer familial », a paru à Sa Sainteté particulièrement bien choisi et opportun. L'évolution du monde moderne amène en effet presque fatalement un nombre croissant de jeunes filles à vivre loin de leurs familles, et il est facile de comprendre qu'elles doivent, de ce fait, affronter de nombreux problèmes — non seulement matériels et professionnels, mais aussi psychologiques et moraux — qui étaient inconnus à leurs aînées ; et, d'autre part, les multiples périls auquels elles sont aujourd'hui exposées les trouvent souvent dans un état de moindre défense, du fait de leur isolement et de leur inexpérience.

C'est assez dire combien peuvent être précieux pour elles, dans ces conditions, l'appui, les conseils, l'aide multiforme que mettent à leur disposition les œuvres partout présentes de la Protection de la Jeune Fille. Non seulement celles-ci peuvent empêcher de grandes et souvent irréparables ruines morales, mais elles ont une véritable mission positive d'assistance, de guide et d'orientation, dont le bienfaisant exercice peut assurer le bonheur et le salut de milliers de jeunes âmes.

Sa Sainteté ne peut donc qu'encourager vivement les congressistes à apporter tous leurs soins à l'approfondissement du thème proposé à leur étude, afin d'arriver, sur un sujet si actuel et si directement lié au bien des âmes, à des conclusions précises et efficaces.

Le choix que vous avez fait d'une capitale de l'Amérique centrale pour y tenir ce Congrès a semblé également très opportun à Sa Sainteté qui ne peut que souhaiter voir s'étendre et se développer de plus en plus dans les deux Amériques les œuvres de Protection de la Jeune Fille. Elles auront à y jouer notamment un rôle de première importance auprès des jeunes immigrantes, dont la foi et la vie morale sont particulièrement en danger, bien souvent, du fait de leurs nouvelles conditions de vie, auxquelles s'ajoute, pour la plupart, l'ignorance de la langue de leur patrie d'adoption.

C'est donc de grand cœur qu'appelant sur vos travaux et sur toutes celles qui y participeront l'abondance des divines lumières, le Père commun vous envoie à toutes, en gage de sa bienveillance, une particulière Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Madame la présidente générale, avec mes vœux personnels très fervents pour la pleine réussite de votre Congrès, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

A. DELL'ACQUA, *substitut.*

(1) D'après *l'Osservatore Romano* du 19. 9. 1956.

Les vœux du XIII[e] Congrès international des œuvres catholiques de Protection de la jeune fille (1)

— Prenant acte de l'évolution accélérée qui dans tous les pays du monde transforme les conditions de vie de la jeune fille,

— Constatant notamment le nombre croissant de jeunes filles qui pour les raisons les plus diverses (recherche d'un emploi vital ou de meilleures conditions d'existence, études, formation technique et professionnelle, cures, voyages et tourisme, etc.) quittent leur milieu familial et gagnent des pays dont elles ignorent souvent la langue, les lois et les coutumes,

Le XIII[e] Congrès international des œuvres catholiques de Protection de la Jeune Fille tient à réaffirmer le caractère indispensable des services rendus par les œuvres de Protection de la Jeune Fille et l'urgence de leur extension à tous les continents. Il émet les vœux suivants :

1. — Que la jeune fille puisse disposer en toute circonstance de l'aide des services spécialisés de la Protection de la Jeune Fille ;

2. — Que ces services soient en mesure de réunir avec sûreté et rapidité toutes informations susceptibles d'éclairer et d'aider la jeune fille (conditions de travail, législation, questions économiques et sociales, logement, etc.) ;

3. — Que l'attention des jeunes filles soit attirée sur les dangers de l'improvisation et sur la nécessité de s'informer avant de quitter leur milieu familial auprès des services spécialisés de la Protection de la Jeune Fille (documentation aussi complète que possible sur les pays où elles doivent se rendre : langue, usages, psychologie et milieu de travail, etc.), ce qui souligne la nécessité pour les œuvres de Protection de la Jeune Fille de s'assurer la collaboration des organismes publics et privés et, le cas échéant, de toutes les bonnes volontés susceptibles de concourir aux buts définis précédemment ;

4. — Que l'Association soit présente partout où la jeune fille peut avoir besoin d'elle, particulièrement au passage des frontières, dans les gares et à tous les lieux d'embarquement et de débarquement (aide pour les formalités de passeport, de douane, de change, etc.) ;

5. — Que soient multipliées les maisons d'accueil où les passantes trouvent de jour et de nuit un abri temporaire et les foyers où la jeune fille isolée reçoit une aide pour organiser ses nouvelles conditions d'existence ;

(1) *Kipa,* 30. 9. 1956.

Que soient créés des *homes* spécialisés destinés aux jeunes filles sortant des internats et des orphelinats, afin qu'elles apprennent le meilleur usage de leur liberté ;

Que ces foyers soient ouverts à toutes les jeunes filles sans distinction (étudiantes, employées, ouvrières, aides de la maîtresse de maison).

Le XIIIe Congrès international des œuvres pour la Protection de la Jeune Fille note que les considérations et vœux qui précèdent s'appliquent pleinement aux émigrantes de pays à population excédentaire et aux jeunes filles appartenant à la catégorie des personnes déplacées.

Le XIIIe Congrès international des œuvres pour la Protection de la Jeune Fille, enregistrant la multiplicité des tâches qui incombent aujourd'hui à la Protection de la Jeune Fille :

1. — Souhaite que les responsables laïcs et religieux reçoivent une formation approfondie à la fois sur les plans religieux et moral, technique et psychologique, ainsi qu'une information constamment mise à jour sur les besoins et les problèmes de la jeune fille. — Cette formation pourrait être dispensée, notamment, dans des cours de types très divers (cours par correspondance, équipe volante, conférences, sessions d'études), spécialement conçus à l'intention des directrices de *homes* et de tous les cadres administratifs des organisations intéressées (secrétariat de jeunesse, service de placement, missions de gares, postes-frontières, ports, aéroports) — et souhaite des cours de formation sur les problèmes d'éducation pour les pères et mères de famille ;

2. — Attire l'attention des dirigeantes sur la place prise par les loisirs dans la vie de la jeune fille moderne, souhaite que les œuvres catholiques de Protection de la Jeune Fille n'hésitent pas à concourir à leur organisation dans un double souci de détente légitime et de formation humaine ;

3. — Estime que l'œuvre de Protection de la Jeune Fille doit, pour être efficace, faire connaître au grand public l'existence de ses foyers et de ses services, ainsi que les résultats obtenus ;

4. — Souhaite que les œuvres de Protection de la Jeune Fille collaborent toujours plus étroitement sur les plans national et international avec l'Action catholique, en particulier avec l'Union mondiale des organisations féminines catholiques et avec la Fédération mondiale des jeunesses catholiques, l'Office catholique international du cinéma, l'Union catholique internationale du service social et avec les consulats ;

5. — Attire l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'une législation concernant la moralité publique et de règlements d'application de cette législation et souhaite partout la création d'une police féminine ;

6. — Le Congrès laisse à chaque Comité national de l'Association des œuvres catholiques de Protection de la Jeune Fille le soin de traduire dans les faits, selon les méthodes qui leur paraîtront les mieux adaptées, les vœux exprimés plus haut.

Comment évangéliser le diocèse de Paris ?

Conférence de S. E. le cardinal Feltin aux retraites pastorales de son diocèse

(20 et 27 septembre 1956) (1)

Comment évangéliser le diocèse de Paris en 1956 ? C'est la question que je me pose quotidiennement, dont je vous ai déjà entretenu en diverses circonstances et sous diverses formes, et sur laquelle je voudrais encore revenir, car évangéliser doit être notre première et unique préoccupation sacerdotale. Vouloir le salut des hommes tel que Dieu le veut et tel que le Christ l'a réalisé en appelant les hommes eux-mêmes à une collaboration libre et aimante, voilà le but que poursuit notre bonne volonté de prêtres.

Pour atteindre ce but :

I. Il y a des principes, des vérités fondamentales à sauvegarder, dont il faut être convaincu et qu'il est bon de rappeler ;

II. Il y a à envisager l'application de ces principes pour une efficace évangélisation diocésaine en cette année 1956.

I

1. — Principes et vérités fondamentales

Première vérité. — Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'unique Prêtre parce qu'il est le Fils de Dieu fait homme,

parce que son humanité jouit de cette consécration unique que lui confère l'union hypostatique à la personne du Verbe.

Il est le parfait et le seul parfait médiateur entre Dieu et les hommes.

S'il existe d'autres prêtres que lui, il n'y a pas de prêtres en dehors de lui. Si le Seigneur, pour réaliser son dessein de salut, appelle des hommes pécheurs à remplir auprès de leurs frères un rôle de médiateur, leur sacerdoce ne peut être et ne pourra jamais être qu'en dépendance et en participation de celui du Christ. Par lui, et par lui seul, montent vers Dieu la louange et la supplication des hommes. Par lui, et par lui seul, descendent vers les pécheurs, le pardon et la grâce du Père des cieux.

Vous êtes familiarisés, chers Messieurs, avec cette doctrine, si chère à l'Ecole française. Vous aimez à en retrouver et à en méditer les fondements scripturaires.

C'est par excellence le thème de l'Epître aux Hébreux, dont l'auteur célèbre Celui qui est pour l'éternité grand-prêtre selon l'ordre de Melchisédec (VI, 20) et son unique sacrifice qui a procuré aux élus l'éternel héritage promis (IX, 15).

C'est aussi la perspective du chapitre XV de la première aux Corinthiens où le Christ ressuscité et glorieux nous apparaît, à la fin des temps, remettant à son Père tous ceux qui seront à lui lors de son avènement (20-28).

Même perspective fondamentale dans la fresque du salut universel au chapitre premier de l'Epître aux Ephésiens ou dans la proclamation du Mystère du Christ adressée aux Colossiens : « Il a plu à Dieu de faire habiter en lui toute la plénitude et par lui de réconcilier tous les êtres sur la terre et dans les cieux, établissant la paix par le sang de sa croix. » (I, 18-20.)

(1) La *Semaine Religieuse de Paris*, 29. 9. 1956.

Quant à saint Jean, il suffit de rappeler le prologue ou la première Epître, ou encore le grand discours des chapitres VI et XVII de son Evangile pour constater, chez lui, la même conviction sur le rôle du Christ, seule Lumière, seule Parole, seule Grâce de Dieu communiquée aux hommes et unique Voie permettant aux hommes d'accéder jusqu'à Dieu.

Deuxième vérité. — Pour jouer un rôle dans cette œuvre de salut, il faut avoir reçu mission. Or le Christ a donné mission d'évangélisation à l'Eglise. Il a fait d'elle l'instrument direct et immédiat de cette œuvre de salut.

Troisième vérité. — L'Eglise, instrument d'évangélisation entre les mains du Christ est une société composée de membres divers qui ne sont pas tous appelés à jouer le même rôle. Depuis le Pape, représentant officiel du Rédempteur, jusqu'au plus petit et au plus humble des laïcs, de toutes races, de toutes couleurs, de toutes conditions, chacun doit, à sa place, participer librement au salut des hommes.

Quatrième vérité. — L'action respective de chacun de ces membres n'a de valeur qu'en référence avec l'Eglise qui, par sa hiérarchie, nécessaire comme en toute société, est seule habilitée pour fixer la tâche de chacun, pour donner mandat, pour orienter et contrôler l'action évangélisatrice menée par les uns et les autres.

Cinquième vérité. — Cette évangélisation se présente sous un double aspect :

1° Elle consiste à faire connaître la vérité aux hommes, à proclamer le Message apporté par le Christ, conservé et interprété par l'Eglise. Chacun, selon sa fonction et la place qu'il occupe doit ainsi semer autour de lui la vérité évangélique, en tous milieux, à toutes heures, selon les circonstances. Il le fera par la parole, mais surtout en portant un constant témoignage de vie.

2° Elle consiste à aider les hommes à vivre ce Message, par un soutien fraternel qui s'exerce soit individuellement, soit collectivement, par des associations, des organisations adaptées aux temps, aux milieux, aux événements.

2. — Quel est le rôle du prêtre dans cette œuvre de salut ?

Il est capital, car le prêtre a été choisi, parmi tous les hommes, par le Christ et par l'Eglise. Choix dépendant de la volonté divine, dans lequel l'intéressé n'a eu qu'à donner librement une réponse favorable. « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis. » Il faut souvent nous rappeler cette vérité.

A. — Le prêtre est chargé *d'offrir le Sacrifice.* Celui-ci se situe au centre de cette œuvre de salut, car il continue et renouvelle le sacrifice du Calvaire, qui est le fondement de toute la Rédemption.

C'est d'abord là que le prêtre doit chercher l'œuvre à accomplir. Sans la croix, sans le Sacrifice continué, il n'y a plus œuvre surnaturelle d'évangélisation. Il peut y avoir, sous diverses formes, des activités bienfaisantes, mais dont aucune n'a l'efficacité et la richesse du Sacrifice offert sur l'autel « pour mes péchés, offenses et négligences sans nombre », disons-nous à l'Offertoire, « pour tous ceux qui m'entourent, ainsi que pour tous les fidèles vivants et morts, afin qu'il serve à mon salut et au leur pour la vie éternelle ».

D'où la nécessité, chers Messieurs, de donner à notre messe une place de choix:

a) dans sa préparation, qui n'est peut-être pas toujours suffisante, pris que nous sommes par d'autres occupations, même excellentes, telle que la confession des fidèles ;

b) dans sa célébration, comme l'Eglise l'a fixée. Et je reviens encore sur cette nécessité de se conformer avec exactitude à tout ce que la hiérarchie a précisé en matière liturgique. Des modifications peuvent naître, elles peuvent être le résultat d'initiatives privées et elles le sont souvent, mais n'oublions jamais que ces initiatives doivent être approuvées par l'évêque avant d'être mises à exécution. C'est là surtout qu'il y a eu défaillance. Un directoire sur la messe va paraître. Il faudra s'y tenir exactement ;

c) dans l'action de grâces qu'elle exige. J'en écrivais quelques lignes, au Carême dernier, m'adressant aux fidèles, mais elles s'adressent aussi à vous, Messieurs, d'abord :

1° parce qu'il faut, dans l'intimité avec Jésus, suite d'une bonne communion, adorer, remercier, demander, renouveler son offrande personnelle et orienter sa journée ;

2° pour l'exemple des fidèles qui, voyant le prêtre, aussitôt après sa communion, s'adonner à toutes sortes de travaux, ne sont pas encouragés eux-mêmes à faire leur action de grâces.

Ne disons pas trop vite : je fais mon action de grâces toute la journée. Oui, théoriquement, mais pratiquement, je pense qu'il y manque le moment particulièrement chaud et affectueux que réclame toujours la visite de l'ami à son arrivée.

B. — Le prêtre est chargé, plus que tout autre dans l'Eglise, de vivre pratiquement en conformité avec l'esprit du Message qu'il a mission de proclamer : « Allez, enseignez toutes les nations... » Son *témoignage de vie* a plus de portée que tous ses discours et tous ses écrits.

Ce qui suppose que le prêtre ne s'enferme pas dans une routine, soit pour sa vie personnelle, soit pour sa vie apostolique, et qu'il n'oublie jamais le : « Devenez parfaits comme votre Père céleste est parfait ». C'est un devenir, donc une montée progressive qui, en vue de l'évangélisation, réclame de la part du prêtre trois devoirs particuliers :

1° *devoir de prière* sous toutes ses formes, mais surtout :

a) *l'oraison*, c'est-à-dire moment d'intimité, de contemplation avec Notre-Seigneur, au début de la journée, autant que possible.

Elle a toujours été mise en valeur par nos maîtres dans notre formation sacerdotale. On a pu trouver que leur méthode que nous avons jadis apprise par cœur était bien mécanique et compliquée. On ne nous demande pas de la suivre scrupuleusement, certes, et nous serions sans doute tous bien incapables d'y revenir avec exactitude et de nous y conformer, mais l'essentiel est dans ce colloque avec Notre-Seigneur, sans lequel il est difficile de connaître et d'accomplir notre mission quotidienne d'évangélisation.

Celle-ci est anthropocentrique, c'est-à-dire dirigée vers les hommes qu'il faut éclairer, soutenir et sauver. Mais notre âme sacerdotale, avec laquelle nous avons à remplir ce rôle évangélisateur, doit être fondamentalement et primordia-

lement théocentrique. Aimer les hommes en parfaite charité selon Dieu, entrer en contact avec les humains et les choses, avec toutes les réalités terrestres, mais en même temps regarder les hommes, les choses, les réalités terrestres en esprit de foi, tout cela demande une méditation quotidienne très théocentrique, capable d'assurer en nous la persistance d'une vie intérieure, d'une vision de foi et de vraie charité surnaturelle en tout.

Il importe que notre méditation soit franchement tournée vers Dieu, la Trinité sainte, le Christ, l'Esprit-Saint, qu'elle fortifie nos vues de foi, d'espérance, d'amour, sans exclure pour autant des considérations sur les vertus morales. Je pense que notre oraison doit être avant tout théologale. Celui qui passerait chaque jour une demi-heure à réfléchir sur les principes de la sagesse humaine, sur la grandeur des vertus morales, n'acquérrait pas, de ce fait, le sens du mystère du salut, l'amour personnel pour le Rédempteur, l'espérance indéfectible en Dieu notre Père.

En insérant ainsi l'oraison dans notre existence sacerdotale, il ne s'agit pas de jouer au faux contemplatif perdu dans les nuages, mais d'affermir en notre vie l'esprit théologal qui, seul, peut nous donner le véritable esprit apostolique, parce que vraiment surnaturel, alors qu'il est sans cesse contrarié par le monde dans lequel nous vivons.

b) le bréviaire. Jadis, les prêtres gardaient une stricte fidélité au bréviaire. Ils ne s'en dispensaient jamais. Actuellement on le délaisse, en partie du moins, sous divers prétextes. Il a cependant été simplifié, preuve que l'Eglise se rendant compte des difficultés, tient à en sauvegarder le principe, à en faciliter l'exercice.

On peut lui faire plusieurs critiques, penser que c'est une prière pour les moines et pas pour les prêtres du ministère, que les leçons ne sont guère éclairantes ou fortifiantes pour notre vie spirituelle du XX[e] siècle, etc. Pour ma part, je pense volontiers que l'Eglise adaptera mieux encore, avec le temps, cette prière officielle. Mais, en attendant, imitons nos anciens. Jusqu'à présent aucune forme liturgique n'est venue consacrer différemment notre œuvre de prière que l'Eglise nous confie.

Car le bréviaire est essentiellement notre prière officielle de médiateurs au nom de l'Eglise.

Les individus doivent reconnaître, de temps en temps, intérieurement et extérieurement, l'essentielle dépendance qui les lie à Dieu. Les collectivités ont aussi l'obligation de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur tout ce qui les constitue. Mais une collectivité a besoin de personnes vivantes qui la représentent à la face de la Trinité sainte, et c'est pourquoi cette collectivité qu'est l'Eglise, fondée par le Christ, nous délègue à la fonction de louange, d'adoration, de demande et d'action de grâces qu'elle doit remplir.

Notre mission n'est pas seulement d'être tournés vers les hommes pour les éclairer et les entraîner vers le Christ sauveur, elle est aussi un regard vers Dieu. Nous devons lever les yeux vers le ciel. La vertu de religion nous est aussi essentielle que le zèle apostolique, car le Christ, médiateur parfait, est la supplication permanente, l'adoration humaine unique, l'action de grâces la plus agréable à Dieu.

Cette prière, avec ses psaumes, ses hymnes, ses versets et répons, exprime tous les sentiments de médiation rédemptrice. Elle monte vers Dieu impétratoire autant que laudatrice, expiatoire autant qu'adoratrice. Elle épouse les états d'âme les plus divers. Elle est vraiment la prière de l'Eglise qui a reçu de son divin Fondateur la parfaite médiation rédemptrice, et nous sommes sa voix répandue sur terre.

En disant notre bréviaire, c'est au nom d'une collectivité vivante, toujours en état d'évolution, d'adaptation et de renouvellement de ses membres, que nous prions. Si les formules restent inchangées on peut dire que la prière dont elles sont l'expression ne demeure jamais semblable. L'Eglise vivante, en perpétuel rajeunissement, appelle en permanence des médiateurs nouveaux qui la représentent.

C'est pourquoi le bréviaire doit constituer la trame de nos journées, même lorsqu'il ne nous est pas possible d'en réciter les heures au moment qu'elles expriment et il est bon d'y tendre ; il est toujours possible de se placer en esprit au moment du jour correspondant à l'heure que l'on récite et d'offrir au Seigneur l'Eglise, l'humanité et le temps de l'aurore, de midi ou du soir.

Mais cette prière du bréviaire ne doit pas demeurer loin de nos préoccupations apostoliques. Elle peut et elle doit être aussi une source de demandes. Dom Marmion disait : « Avant l'Office divin je fais un acte de foi au Christ présent en mon cœur par sa grâce, puis je m'unis à lui dans la louange qu'il donne à son Père. Je lui demande de glorifier sa Sainte Mère, les saints, particulièrement le saint dont on célèbre la fête. Je m'unis encore à lui comme Chef de l'Eglise et je jette un regard sur tout ce que la terre renferme de besoins et de misères : les malades, les mourants, les tentés, les désespérés, les pécheurs. Je prends dans mon cœur les angoisses et les espoirs des âmes, de celles en particulier qui se sont recommandées à ma prière ou dont je porte la responsabilité devant Dieu. Enfin, je dis au Père céleste : je suis indigne de paraître devant vous, mais j'ai une absolue confiance en votre Fils, avec lui j'ose me présenter à vous. »

Si un moine, dans le silence de son cloître, peut, plus aisément que nous, se mettre en de telles dispositions, à notre place et avec une généreuse bonne volonté, accordons à cette prière de l'Eglise qui nous est demandée, toute l'estime, tout l'intérêt qu'elle mérite. Qu'elle soit de notre part, en toute vérité, à la face de Dieu et de ses Saints, *laus, honor, virtus et gloria ad omni creatura nobisque omnium peccatorum.*

2° Il faut *tendre à la perfection par l'étude réfléchie,* personnelle, du Message, afin de le mieux comprendre, de le mieux transmettre, dans toute sa rigueur, avec les adaptations de temps, de personnes et de lieux.

Je crois pouvoir affirmer que ce souci d'approfondissement du Message à transmettre existe actuellement chez la plupart de nos prêtres parisiens qui, dans des réunions de secteurs, dans des Commissions ou à l'occasion de divers événements, cherchent une solution adaptée aux problèmes multiples qui se posent à eux. Peut-être même abuse-t-on quelquefois de ces réunions et de ces Commissions, qui peuvent avoir tendance à dégénérer en discussions vaines, en théories, au cours desquelles on se perd en des détails insignifiants, en des questions de méthode, au lieu

d'approfondir la doctrine elle-même, de rechercher l'exacte vérité à transmettre. C'est pourquoi à côté de ce travail en collaboration, que j'approuve pleinement, il importe de ne pas négliger le travail personnel dans le silence de sa chambre, devant son bureau. Se réserver chaque jour quelques instants pour le travail désintéressé, sans application immédiate, peut-être purement théorique : lecture de la parole de Dieu dans l'Ecriture, d'ouvrages de doctrine, de revues sérieuses, etc., est indispensable si l'on veut approfondir et assimiler le Message à communiquer. Le temps consacré à de telles études n'est jamais perdu.

3° Il faut *tendre à la perfection par le soutien mutuel.* Je viens de parler de l'équipe pour l'étude du Message, mais son influence doit aller plus loin dans le soutien de la vie sacerdotale.

Les équipes — et j'utilise ici le terme couramment employé, — les équipes créées d'après les secteurs où l'on est placé, ou d'après les affinités personnelles, issues de l'âge, de préoccupations communes, d'un même idéal sacerdotal, d'une même spiritualité, sont assez nombreuses dans le diocèse. J'en suis heureux. Je souhaite de plus en plus leur développement, car, dans ce grand Paris, la solitude est souvent funeste. Elle pèse sur bien des vies sacerdotales. Elle est la source de bien des défaillances.

Mais l'équipe n'est pas un directeur de conscience. Elle est destinée à jouer un rôle de lumière au point de vue intellectuel par des échanges de vues, des discussions cordiales et un rôle de soutien en permettant surtout de garder toujours confiance au point de vue moral. Le découragement, dans l'œuvre sacerdotale, vient souvent de la considération trop exclusive des aspects humains et de la recherche trop marquée de résultats temporels. Devant le peu de succès visibles obtenus on conclut à l'inutilité de l'effort. On oublie l'action de Dieu. On oublie l'aspect surnaturel, surtout quand on reste isolé.

Une équipe bien composée, qui ne veut pas perdre son temps en des critiques perpétuelles, mais être pour chacun de ses membres un soutien dans la confiance, dans le maintien des vues surnaturelles, peut avoir une influence très bienfaisante sur des âmes sacerdotales. Mais, il faut le dire, elle peut être funeste si elle demeure avec un perpétuel esprit démolisseur et de dénigrement, avec des vues trop humaines et par là décourageantes. C'est pourquoi il n'y a pas de féconde réunion d'équipes sans une prière préalable pour avoir la lumière, afin de construire et de soutenir.

Une équipe doit aussi ne jamais oublier qu'évangélisation est affaire de rédemption, donc liée au sacrifice. Et le prêtre, membre d'une équipe, doit être prêt au sacrifice sous diverses formes : le sacrifice de sa volonté pour l'accorder sur la volonté des supérieurs, sur les vues de ses confrères ; sacrifice de ses possibilités, limitées en raison de sa valeur personnelle trop faible, des circonstances défavorables dans lesquelles il se trouve, des incompréhensions qu'il rencontre autour de lui ; sacrifice de sa condition de séparé, par son genre de vie, par son costume, cette soutane à laquelle il faut tenir, alors qu'en même temps il doit s'insérer, s'adapter au milieu. Tout en demeurant à part, il ne doit pas être comme les autres, mais avec les autres.

Une bonne équipe soutient chacun de ses membres dans ces diverses formes de sacrifices, nécessaires à une bonne évangélisation. Elle est, en outre, une expression vivante, aux yeux de tous, de cette Eglise. Corps mystique du Christ, en qui et par qui nous sommes unis, chacun accomplissant sa tâche particulière et tous bénéficiant de l'œuvre de chacun pour s'élever, comme nous le rappelle la communion des saints.

Si une retraite communautaire est un bienfait spirituel, disait le prédicateur, on peut en dire autant de l'équipe sacerdotale.

II

Ces vérités essentielles rappelées, comment les mettre pratiquement en œuvre pour l'évangélisation de notre diocèse en cette année 1956 ?

Une triple action s'impose à chacun d'entre nous.

A. — Une *action de perfectionnement.*

700 000 pratiquants forment l'ensemble des fidèles, constituent le bercail qu'il ne faut jamais abandonner, sous quelque prétexte que ce soit.

Il faut éclairer ces âmes sur leur vie de foi personnelle, souvent trop routinière, issue d'habitudes familiales d'un conformisme social trop lié, parfois, à des conjonctures politiques ou économiques, à des vues temporelles et mesquines. Il faut dégager nos pratiquants de cette gangue et les aider à redresser leur jugement et leur attitude pour qu'ils suivent mieux le Message évangélique et le rayonnent plus efficacement par le témoignage de leur vie vraiment chrétienne.

Ceci exige de notre part :

1° *a*) une *vie paroissiale priante liturgiquement,* avec une participation active des fidèles. Il importe, sans doute, de leur expliquer nos diverses cérémonies, mais il ne faut pas encombrer celles-ci de discours, d'avis, d'explications continuelles. Il y a parfois une discrétion plus grande à apporter dans ce que nous disons au cours d'un office et il faut favoriser l'usage du missel et la prière personnelle silencieuse ;

b) une *vie paroissiale accueillante* à tous en s'efforçant de développer l'esprit fraternel par-dessus les catégories sociales et par la participation aux diverses activités de la paroisse ;

c) une *vie paroissiale agissante* par son Action catholique générale, capable de grouper les hommes d'une part, les femmes d'autre part, pour des services et des activités qui intéressent la paroisse.

Cette action de perfectionnement sur les fidèles pratiquants suppose :

2° des prédications dominicales régulières qui ne soient pas seulement des appels d'argent ou des remerciements pour quelque générosité, ou des remarques sur des questions d'ordre disciplinaire, mais qui soient doctrinales, exposant solidement, avec des adaptations voulues, le Message évangélique et la doctrine de l'Eglise ;

3° des retraites, des journées de récollection, proposées aux diverses catégories de ces pratiquants ;

4° que tout prêtre, à sa place de curé, d'aumônier ou de vicaire, s'efforce de dégager parmi ces pratiquants qu'il rencontre une élite agissante pour les divers mouvements d'Action catholique générale ou spécialisée, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.

B. — Une *action institutionnelle* en faveur de cette immense majorité de baptisés, animés d'une certaine bonne volonté, fidèles au Christ et à l'Eglise dans les grandes circonstances de leur vie, mais dont la foi est très chancelante, dont le christianisme est faussé par les influences du milieu ambiant, familiales, professionnelles ou sociales.

Si les pratiquants, qu'il faut perfectionner, ont souvent besoin, pour persévérer et agir, de cadres qui les éclairent et les soutiennent, à plus forte raison ces baptisés semi-indifférents ont besoin d'institutions qu'il s'agit pour nous de favoriser et d'utiliser en vue d'une évangélisation plus approfondie, plus solide et plus efficace.

Le P. Daniélou, au Congrès des œuvres, l'a très bien montré et l'expérience de tous les éducateurs prouve que si les jeunes ne trouvent pas une organisation favorable, leur foi chancelle. Le P. Motte, de son côté, ne craint pas d'affirmer qu'une mission donnée sera sans résultats si, après elle, il n'y a pas des cadres de vie indispensables.

De là cette nécessité d'institutions, pas toujours comprises et pourtant nécessaires :

1° pour l'enfance, en vue d'aider ou de corriger, dans un sens chrétien, l'action familiale. Ce qui appelle :

a) l'existence et le développement de nos patronages, avec les « Cœurs Vaillants », la Croisade Eucharistique, les sections sportives. Ils donnent aux prêtres des occasions magnifiques de contacts individuels et formateurs. Quand on le veut, le temps passé sur une cour de patronage n'est jamais du temps perdu ;

b) le maintien et le développement, si possible, de nos écoles libres, à tous les degrés. Il faut les encourager auprès des parents, les soutenir financièrement, afin d'éviter un monopole et de défendre une liberté fondamentale, afin de mieux assurer la transmission du Message.

2° *Au point de vue professionnel,* notre rôle ne sera pas le même que dans les œuvres de jeunesse, où notre activité sacerdotale doit s'exercer directement et profondément en vue d'une éducation chrétienne ; tandis que lorsqu'il s'agit d'organisations temporelles, animées d'esprit chrétien, c'est au laïcat que revient surtout l'action à mener.

Notre mission est ici de lumière, de soutien, d'encouragement, donnés à ceux qui apportent leur concours à ces institutions, afin qu'ils conforment toujours leurs travaux à la pensée évangélique et aux directives de l'Eglise.

Notre devoir en ce domaine professionnel est donc de soutenir des organisations comme la C. F. T. C., qui s'affirme de plus en plus dans le monde du travail et d'orienter vers elle les ouvriers et employés avec lesquels nous pouvons être en relations.

3° Au *point de vue social.*

La Presse joue un grand rôle. On en reconnaît généralement l'influence, c'est pourquoi nous voyons tant de feuilles ou de périodiques naître et disparaître.

Une presse catholique est indispensable. Malheureusement, elle a soulevé, en ces temps derniers, et elle soulève encore entre les catholiques, des oppositions regrettables, venant souvent de jugements erronés, de calomnies lancées, d'incompréhensions, d'aveuglements, en un mot d'un manque de charité et d'humilité qui veut se légitimer à ses propres yeux en se prétendant seul représentant de la vérité et de la fidélité au Saint-Siège.

La vente de certains journaux aux portes des églises a même suscité, en province du moins, des voies de fait fort regrettables. On oublie qu'à côté de périodiques spécifiquement religieux, dirigés directement par l'Eglise, il y en a d'autres que l'Eglise accepte, qui se réfèrent à la doctrine chrétienne, qui peuvent même servir à la répandre et exercer une heureuse influence sur les mœurs et les structures sociales. En matière technique et politique, en particulier, l'Eglise laisse les laïcs qui les dirigent ou les utilisent prendre les options qu'ils préfèrent, pourvu que celles-ci restent en conformité avec nos principes.

On oublie aussi que les catholiques peuvent légitimement appartenir à différentes tendances politiques et sont en droit d'avoir leurs journaux d'inspiration chrétienne, qui correspondent à leur option. Chacun a le devoir de respecter cette liberté. Tant qu'un journal ou une revue, qui ont pu recevoir quelquefois des avertissements de la hiérarchie, ne sont pas interdits par l'autorité compétente, nul n'a le droit de s'opposer à leur vente. Et toute accusation ou condamnation, en matière doctrinale ou disciplinaire, qui est du ressort exclusif de la hiérarchie, faite par des individus sans mandat, doit être considérée comme un procédé contraire à la constitution de l'Eglise et qui relève de méthodes insurrectionnelles.

Ne nous laissons donc pas gagner, Messieurs, par cet esprit qui n'a rien d'évangélique et qui ne facilite pas la transmission du Message à laquelle nous sommes tenus.

Ne nous laissons pas davantage gagner par le parti politique ou la tendance sociale de notre journal. Nous devons demeurer au-dessus des partis, être socialement tout à tous, et nous tenir informés des courants de pensée, des progrès scientifiques, des productions littéraires, cinématographiques ou autres, même des compétitions sportives.

Je pense volontiers qu'il n'y a pas de meilleur journal que *la Croix* quotidienne à ce point de vue. Nous devrions nous en faire davantage les défenseurs si besoin en est, les propagateurs en toutes occasions (1).

Ainsi, par les œuvres de jeunesse, par les écoles libres, par le syndicalisme chrétien, par la presse, nous favoriserons des institutions chrétiennes. Je n'ignore pas qu'en parlant ainsi je vais, aux yeux de certains, à contre-courant, passer pour un rétrograde, car quelques-uns n'acceptent plus volontiers ces institutions chrétiennes qui sont cependant indispensables.

C. — Une *action missionnaire* est la troisième forme de notre activité apostolique. J'en ai longuement parlé en ma lettre pastorale de 1955. Je n'y insisterai pas. Mais nous reconnaissons tous

---

(1) Son Eminence, quelque temps plus tard, a publié dans la *Semaine religieuse de Paris* (17 novembre 1956) le communiqué suivant :

« A diverses reprises déjà, et il y a quelques semaines encore, nous avons recommandé à notre clergé la lecture de *la Croix*, journal d'action catholique, qui se tient au-dessus des partis et qui, à tous égards, apparaît comme remarquablement informé.

Aujourd'hui, nous recommandons spécialement la lecture de ce journal à nos fidèles à l'occasion d'un nouvel effort qu'il va tenter, d'une part pour multiplier ses informations et ses rubriques, d'autre part pour être mis plus aisément à la portée d'un large public. »

MAURICE, cardinal FELTIN,
archevêque de Paris.

que nous sommes au milieu d'une foule qui est dominée : 1° par un matérialisme pratique, issu du laïcisme enveloppant et pénétrant dans lequel nous sommes plongés, et 2° par une divination de l'*homo laïcus,* résultat de progrès scientifiques incontestables et de préoccupations techniques bienfaisantes, qui absorbent l'activité de nos contemporains.

Le Message évangélique est loin de cette foule. La méfiance, quelquefois la haine, à l'égard de l'Eglise et de sa hiérarchie, domine dans ces esprits qu'une action politique, professionnelle et sociale, à base marxiste, vient encore fortifier. C'est à ces âmes qu'il faut songer, c'est à elles que s'applique la parabole de la brebis égarée qu'il faut chercher et ramener au bercail, mais sans oublier toutes les autres dont nous avons parlé, qui constituent précisément le bercail auquel il faudra conduire l'égarée et qui ont droit à notre dévouement sacerdotal.

Les paroisses parisiennes sont toutes missionnaires en même temps qu'elles sont peuplées de fidèles pratiquants et de baptisés indifférents.

En confiant à la Mission de France, qui est spécialement chargée des milieux déchristianisés, quelques-unes de nos paroisses, je lui ai fait précisément remarquer qu'aussi bien à Paris qu'en banlieue nos paroisses ne peuvent être considérées comme exclusivement missionnaires. Aucune ne ressemble à quelques-unes que j'ai connues ailleurs, où le paganisme était si marqué que la visite annoncée de l'évêque n'attirait aucune âme à l'église.

Nos paroisses ne sont pas composées uniquement de païens ou de gens hostiles. Chez toutes, il y a un élément, parfois important de pratiquants et une foule de semi-indifférents. Mais il y a aussi, j'en conviens, une masse paganisée, pour laquelle une action missionnaire est indispensable.

Des prêtres pourront être appelés à agir directement eux-mêmes sur ces âmes éloignées en se rapprochant le plus possible de leur genre de vie, de leur travail. Mais cette action missionnaire, dans l'ensemble, devra être menée par un laïcat formé, organisé, inspiré par le prêtre.

Ce sont tous nos mouvements d'Action catholique, adaptés à chaque milieu, qui doivent accomplir cette tâche. Je tiens à leur rendre hommage, car aussi bien lorsqu'il s'agit du monde ouvrier, que du monde de la bourgeoisie, une action missionnaire est actuellement menée qui mérite toute notre attention, tout notre dévouement sacerdotal. Je n'insiste pas, vous connaissez ces mouvements.

Conclusions.

1° Cette triple action de perfectionnement sur les pratiquants, institutionnelle en faveur des baptisés hésitants ou indifférents, missionnaire auprès des païens, doit être accomplie en parfaite coordination :

Nous n'aboutirons à rien s'il n'y a pas la coordination des efforts, si chacun agit dans son secteur à sa guise : curé dans sa paroisse, vicaire dans son œuvre, aumônier dans son lycée ou dans son mouvement d'Action catholique.

Il y a beaucoup d'efforts déployés dans le diocèse, beaucoup de dévouements qui se manifestent de tous côtés, mais il y a souvent trop d'invidualisme, pas assez de liaison effective entre paroisses, mouvements d'Action catholique, œuvres, enseignement, etc. Les sujets que nous avons à évangéliser sont influencés par divers milieux : habitat, profession, loisirs. Il faudrait qu'ils puissent trouver, en chacun d'eux, une influence sacerdotale qui ne soit pas en divergence de vues ou de méthodes avec d'autres influences apostoliques. Le rôle de chaque prêtre est différent. Curés, vicaires, aumôniers d'Action catholique ou d'établissements scolaires, ont des missions propres, que chacun d'entre nous doit s'efforcer de comprendre pour les harmoniser, pour ménager les efforts, pour éviter les doubles emplois ou des influences qui se contrarient sur les mêmes sujets.

Remarquons, en outre, qu'il y a interférence entre ces trois catégories d'âmes confiées à notre sollicitude pastorale. Une action de perfectionnement peut et doit être menée dans le cadre des institutions chrétiennes, comme auprès d'âmes touchées par une action missionnaire. Celle-ci, à son tour, peut et doit utiliser, le cas échéant, les institutions chrétiennes pour fortifier son influence. En toute paroisse bien dirigée, cette triple action bien coordonnée doit se retrouver en une harmonisation qui se fera :

a) sur le *plan paroissial,* par le curé qui répartit les tâches selon le charisme de chacun de ses collaborateurs, en n'oubliant jamais que la paroisse n'est pas un tout fermé, qui se suffit à lui-même, mais qu'elle est cellule d'un organisme plus vaste, sans lequel elle ne peut rien : le diocèse ;

b) sur le *plan diocésain,* au point de vue territorial par les archidiacres, au point de vue des activités par la direction des œuvres, sous toutes ses formes : scolaire, Action catholique, œuvres charitables, etc.

2° Cette triple action se heurte à *deux oppositions* ou tensions :

Première opposition : *tradition* et *adaptation.*

Les fidèles sont accoutumés à certains comportements du clergé ; d'autre part, il y a une évolution dans les conceptions, dans la technique, qui demande à être adaptée. Les uns voient, dans toute adaptation, en toute initiative ou style nouveau, un recul de la religion. Les autres voient en toute tradition maintenue une stagnation, un immobilisme fâcheux, une mort certaine. L'Eglise chemine entre ces deux tendances, elle n'aime ni l'aventure ni la stagnation, elle veut une vie sagement adaptée. C'est le rôle du prêtre à tous les échelons de calmer les exaltés de l'un ou l'autre sens.

Deuxième opposition : *liberté* et *discipline.*

A l'heure actuelle, dans Paris, l'esprit démocratique est bien ancré chez les individus.

Le développement de l'instruction chez tous, le besoin de tout passer au crible, le rôle d'une presse qui juge tout avec désinvolture, bref, cette critique perpétuelle, ces jugements hâtifs, sans fondement, ce besoin de donner des directives à tous et à tout propos, de multiplier les proclamations et les protestations, tout en se déclarant fidèle au Christ et à son Eglise, tout cela met souvent le trouble, crée des situations délicates et difficiles. La hiérarchie, gardienne de la foi révélée, peut alors déclarer que telle recherche est hasardeuse, erronée, inopportune, elle peut prendre des décisions, des attitudes qu'elle estime nécessaires pour sauvegarder le bien spirituel de ses sujets en face des pouvoirs économiques, politiques ou sociaux.

Mais alors, comme ceux qui ont ainsi autorité ne sont pas infaillibles, le chrétien, et même le prêtre, fort de son droit de tout juger, ou bien se trouve en tentation de révolte, venant d'un orgueil

latent qui peut le conduire au schisme, ou simplement venant d'une impatience qui ne tient pas suffisamment compte de la conjoncture générale et peut conduire à la révolte ouverte ; ou bien, humble, il s'incline sans comprendre, par esprit de foi, par souci du bien commun ; ou bien écartelé, troublé, souffrant, il réclame alors que ceux qui le connaissent, prêtres et laïcs fidèles, soient attentifs à respecter ses efforts loyaux, ne brisent pas trop vite des initiatives peut-être valables, l'aident à se dépouiller de lui-même, pour être fidèle à l'Esprit-Saint, à travailler en profondeur pour connaître mieux ce qu'il juge et le Message révélé par le Christ et l'Eglise.

Il y aurait encore beaucoup à dire, vous comprendrez que je me sois borné à quelques lignes générales. Puissent-elles être comprises et surtout suivies, afin que, dans une belle union sacerdotale diocésaine, tous, affectueusement unis autour de votre archevêque, nous puissions, les uns et les autres, à notre place, faire avancer le règne de Dieu et mieux assurer le salut de tous les hommes confiés à notre sollicitude commune dans ce grand diocèse de Paris.

L'Église catholique en Allemagne pendant l'année 1955-1956

Rapport de S. Em. le cardinal Frings

Depuis près de cent ans, les évêques allemands se réunissent chaque année en conférence à Fulda auprès du tombeau de saint Boniface pour étudier les questions générales qui concernent toute l'Eglise d'Allemagne. La coutume est que le président ouvre la Conférence par un rapport général sur la situation de l'Eglise d'Allemagne, rapport qui revêt naturellement une grande importance. Pour la première fois, cette année, S. Em. le cardinal Frings, archevêque de Cologne et président depuis 1945 de la Conférence de Fulda, a rendu public son rapport d'ouverture. Nous en publions ici le texte intégral (1) *:*

L'année s'est écoulée d'une façon relativement calme. Il s'est passé quelques événements importants, mais aucun qui sorte de l'ordinaire, que ce soit dans la vie intérieure de l'Eglise ou dans les rapports avec l'Etat, les syndicats, les autres confessions, etc. Il y eut entre autres choses au cours de l'année, du 28 août au 2 septembre, le 77e *Katholikentag* allemand.

Dans la première partie du rapport de cette année, je donnerai des chiffres qui peuvent être symptomatiques de la vie intérieure de l'Eglise. Dans la seconde partie, je parlerai de l'un ou l'autre événement qui me semblent caractéristiques de nos relations avec l'extérieur et de la vie interne de l'Eglise.

PREMIERE PARTIE
LE LANGAGE DES CHIFFRES

Occupons-nous d'abord des chiffres qui nous sont présentés par le Comité central de statistique religieuse de l'Allemagne catholique ; nous parlerons ensuite de chiffres venant d'une autre source.

I. Les chiffres de la statistique

En février de cette année a paru le XXIVe volume du *Mémento ecclésiastique* avec les indications les plus importantes sur quelques points jusqu'en 1953, sur d'autres jusqu'en 1954. Je me suis de plus fait remettre par l'éditeur, le Dr Groner, les chiffres de 1954 et 1955 qui étaient à sa disposition. Il s'ensuit le tableau suivant :

(1) D'après le bulletin de l'Agence *K. N. A.* La traduction et les notes sont de notre rédaction.

1. *L'assistance à la messe du dimanche et les communions.*

a) Les communions pascales ont été les plus nombreuses en 1935 (61,7 pour 100 des fidèles) ; en 1946, la proportion était de 48,8 pour 100 et elle n'a pas cessé de croître jusqu'en 1950 et 1951 où elle atteignait 54,2 pour 100. En 1952 a commencé un léger fléchissement : 54,1 en 1952, 53,9 en 1953, 53,7 en 1954 et, pour 1955, suivant les renseignements partiels déjà connus, il faut malheureusement s'attendre encore à une nouvelle diminution.



b) Le pourcentage de l'assistance à la mess[e] a également diminué de 1950 à 1955 : 48,7 pou[r] 100, 48,3 pour 100, 48,2 pour 100, 48,1 pour 10[0,] 47,9 pour 100, 47,4 pour 100.

c) Il en est de même pour les communions d[e] chaque catholique au cours d'une année. De 1[...] en 1937, elles sont tombées à 12 en 1946. Elle[s] sont remontées jusqu'en 1951 où elles étaient d[e] 12,9. Elles ont ensuite diminué chaque année [:] 12,7, 12,5, 12,4 et les chiffres connus de 1955 fo[nt] prévoir une nouvelle diminution.

Ces fléchissements sont peut-être peu considé-
ables, ils doivent cependant retenir l'attention à
ause de leur régularité. Dans l'ensemble, ces
hiffres constituent un tableau qui est toujours
atisfaisant. Une proportion de 54 pour 100 de
ascalisants signifie que les deux tiers de tous
es catholiques reçoivent les sacrements à Pâques,
ar elle est établie sans tenir compte des enfants
n bas âge. Une assistance de 47 pour 100 à la
nesse du dimanche signifie également que les deux
iers des catholiques continuent à assister d'une
açon plus ou moins régulière à la messe du
imanche, car dans cette proportion, il n'est tenu
ompte ni des enfants en bas âge, ni des malades,
i de ceux qui ont un autre empêchement légi-
me. Etant donné toutes les menaces qui pèsent
ur la vie religieuse et morale de nos fidèles,
ous avons certainement encore là un motif
'exprimer notre reconnaissance à Dieu. Il peut
tre intéressant de savoir que l'Eglise protes-
ante de Rhénanie indique pour l'année 1951 la
roportion de 18,7 pour 100 de participation à la
ène.

2. *Les abandons de l'Eglise, conversions et retours.*

Après la guerre, les chiffres des premiers étaient
nférieurs à ceux des deux derniers. En 1946, il
avait un gain d'environ 30 000 ; en 1947, de
1 000 ; en 1948, de 14 000 ; en 1949, de 1 400.
partir de ce moment, les abandons ont dépassé
es conversions de 2 000 environ chaque année, ils
es ont dépassées de 7 088 en 1954. Il faut ajouter
ue cette majorité d'abandons concerne avant tout
a zone orientale.

Egalement dans cette zone la montée des pre-
nières années qui ont suivi la guerre a été suivie
'un fléchissement. Ces chiffres sont peu impor-
ants, ils ne représentent que 0,3 pour 1 000 des
atholiques, mais ils sont cependant constants et
roissants.

3. *Vocations sacerdotales et religieuses.*

a) Le nombre des séminaristes s'est maintenu,
vec quelques oscillations, pendant les années
952-1955 autour de 3 800 ; cependant le nombre
es religieux-étudiants n'a pas cessé de croître,
ntre 1951 et 1954. Ils ont successivement été
395, 1 471, 1 612, 1 703, et ils étaient vraisem-
iablement plus nombreux en 1955. Dans l'en-
emble, le nombre des vocations s'est maintenu,
s'est même amélioré en ce qui concerne les
ocations religieuses.

b) On constate également une augmentation du
ombre des Frères, du moins dans les Ordres et
ongrégations de prêtres : 5 261 en 1951, 5 456 en
953. On observe par contre une diminution catas-
ophique dans les Congrégations de Frères. Elles
e comptaient en 1951 que 63 novices, 41 en 1953.
lusieurs de ces Congrégations n'ont plus aucun
ovice depuis plusieurs années.

c) Dans les Ordres et Congrégations de femmes,
e nombre des novices est passé de 3 911 en
951 à 3 272 en 1954, pour remonter à 3 471 en
955. Mais ici encore le recrutement est variable
elon les Congrégations : il est regrettable que
es plus touchées semblent être les religieuses
nseignantes. Je ne dispose d'aucune statistique
'ensemble sur ce point, mais je sais que dans
diocèse de Cologne la diminution du recru-
tement des religieuses enseignantes est très préoc-
cupante. Il est surprenant que dans le faible recru-
tement qu'elles ont encore il y ait très peu de
bachelières et par conséquent très peu de futures
professeurs.

Dans l'ensemble, le recrutement est moitié de
ce qu'il était dans les bonnes années 1934-1935. Si
cela est regrettable étant donné les besoins de
l'apostolat et des œuvres de charité, on ne doit
cependant pas oublier que ce recrutement s'opère
dans des générations beaucoup moins nombreuses
que les précédentes.

Il peut être symptomatique que les jeunes filles
soient plus attirées qu'avant la guerre par les
Ordres contemplatifs et les jeunes gens par les
Ordres religieux. Alors qu'aux 21 000 prêtres
séculiers correspondent 3 800 séminaristes, soit
18 pour 100, aux religieux prêtres qui sont
environ 6 000 correspondent 1 800 étudiants, soit
une proportion de 30 pour 100. J'estime que nous,
évêques, malgré notre manque de prêtres diocé-
sains, nous devons voir dans cette tendance le
signe positif du sérieux religieux de notre jeu-
nesse.

4. *Retraites. Etablissements charitables.*

Au nombre des chiffres encourageants, il faut
citer en premier lieu ceux concernant le dévelop-
pement des retraites. Alors qu'en 1950 il n'y avait
que 52 000 personnes à suivre des retraites, ce
chiffre s'est élevé à 82 000 en 1952 et à 109 000
en 1955, dépassant les chiffres d'avant-guerre qui
se tenaient chaque année autour de 100 000. On
peut tirer de ce développement les mêmes conclu-
sions que pour celui des vocations religieuses.

Il mérite d'être signalé que le diocèse de
Münster en 1955, tant avec le chiffre absolu de
15 552 retraitants qu'avec la proportion de
69 retraitants pour 10 000 fidèles, se place en
tête de tous les diocèses.

Les chiffres suivants que je tire du *Mémento
ecclésiastique* de 1956 sont également consolants :
en 1952, il y avait en Allemagne 4 146 établisse-
ments charitables — avec 303 000 lits, employant
42 000 religieux et religieuses et 38 000 laïques, en
tout, plus de 80 000 personnes, — auxquels il faut
ajouter 30 000 établissements d'assistance semi-
publics et publics, avec près de 500 000 places,
employant près de 20 000 religieux et religieuses,
et plus de 5 000 laïques. Seulement depuis 1945
ont été fondés près de 3 000 établissements avec
50 000 lits. Ces chiffres expriment la puissance
d'une foi qui se traduit en charité. Chaque jour,
dans ces établissements, trois quarts de million
de personnes sont soignées par 100 000 autres qui
veulent les aider au nom du Christ.

5. *La presse.*

Lorsque je trouve dans le *Mémento* 244 titres
de publications catholiques, qui représentent un
tirage total de plus de 8 millions, et que je pense
que toutes ces publications sont soutenues par
les sacrifices des fidèles, je vois avec évidence
combien de catholiques vivent de leur foi et pour
leur foi. Cela ne doit cependant pas nous consoler
de ce que, sauf quelques vestiges, nous n'avons
plus de presse catholique quotidienne et que les
quelques hebdomadaires catholiques ont un tirage
insuffisant.

6. *La reconstruction des édifices religieux.*

Le *Mémento* dit encore tout ce que nos fidèles font pour la Diaspora et la Mission, et j'en viens à parler encore une fois de l'immense charge que représente la reconstruction des églises et des édifices religieux détruits, ce dont ne parle pas le *Mémento*. Chaque année, nos fidèles donnent au Denier du culte un quart de milliard de marks, auquel il faut ajouter les dons particuliers et les collectes. Si les fidèles peuvent se soustraire au Denier du culte, considéré comme une obligation désagréable, il faut cependant dire que l'on entend peu de plaintes contre lui et que pour ainsi dire il n'a occasionné aucun abandon de l'Eglise. Si les fidèles ne le payent pas toujours avec plaisir, ils le font cependant dans la conscience de leurs responsabilités. Les quelques critiques faites publiquement au Denier du culte s'adressent davantage à son système de centralisation et au fait qu'il ne soit pas suffisamment rendu compte publiquement de son emploi qu'à l'institution elle-même.

7. *Les mariages mixtes.*

Je me dois, à propos de statistiques, de parler d'une chose qui menace sérieusement la vie religieuse de l'Allemagne catholique, à savoir l'augmentation des mariages mixtes. Le *Mémento ecclésiastique* mentionne qu'en 1935, pour 100 mariages entre catholiques, il y en avait 18 mixtes bénis par l'Eglise, chiffre qui s'est élevé à 29 en 1953, mais le *Mémento* ne parle pas de ceux qui se contentent d'un mariage civil. Les statistiques civiles indiquent qu'en 1937 il y avait 35 mariages mixtes pour 100 célébrés entre catholiques, proportion qui est passée à 63 pour 100 en 1955.

Cela signifie que : *a*) la proportion de mariages mixtes par rapport aux mariages entre catholiques a doublé depuis avant la guerre ; *b*) sur quatre catholiques qui se marient, il y en a un qui contracte un mariage mixte ; *c*) la moitié de ceux qui concluent un mariage mixte renoncent au mariage religieux.

Nous ne porterons jamais assez attention, nous évêques, à cet état de choses. C'est là que la hache est portée à la racine.

Il y a cependant au milieu de cette tristesse une raison de se réjouir : les statisticiens civils, sur le plan fédéral et pour le *Land* de Rhénanie du Nord-Westphalie, se sont servis de « l'indice de nuptialité », c'est-à-dire du nombre de mariages mixtes qui doivent normalement être contractés selon le calcul des probabilités étant donné la mixité de la population. Mais il s'est avéré que cet indice n'est pas atteint, dans les campagnes encore moins que dans les villes. Ces statisticiens croient pouvoir affirmer à cause de cela que le point de vue religieux, aujourd'hui encore, joue un rôle non négligeable dans la conclusion des mariages. C'est en même temps, pour nous évêques, une preuve que l'on ne peut pas dire : « Tout cela ne sert à rien ». Peut-être continuerions-nous à récolter des fruits aujourd'hui si nous pouvions nous décider à lutter encore avec plus d'énergie contre les mariages mixtes.

II. Chiffres non statistiques

On peut également utiliser des chiffres autres que ceux fournis par la statistique pour rendre compte de l'intensité de la vie religieuse de nos fidèles au cours de l'année faisant l'objet de c[e] rapport.

1. *Le choix de l'école.*

Je parlerai d'abord du choix de l'école fait pa[r] les parents. Il est comme un plébiscite dans le[s] *Laender* où les parents ont le choix entre le[s] écoles catholiques et celles dites écoles commune[s]. Je ne dispose en ce domaine d'aucune donné[e] pour l'ensemble du territoire de la Républiqu[e] fédérale. Mais si je pouvais tirer de la situatio[n] telle qu'elle est dans l'archidiocèse de Cologn[e] des conclusions valables pour ailleurs, je pourrai[s] affirmer que les parents, même ceux qui ont concl[u] des mariages mixtes, prennent chaque année par[ti] pour l'éducation catholique de leurs enfants. Dan[s] la ville d'Essen, nous n'avons aucune école com[mune]. A Cologne, au cours de ces dernière[s] années, nous avons pu obtenir des succès surpre[nants] dans trois secteurs scolaires menacés. Nou[s] préférons ne pas en parler publiquement pou[r] éviter une extension inutile de la lutte à d'autre[s] quartiers. Dans les régions de diaspora, les parent[s] catholiques mènent une lutte admirable, même s[i] elle n'est pas toujours couronnée de succès.

2. *Les partis politiques chrétiens.*

Il est également significatif que les partis pos[i]tivement chrétiens aient été extraordinairemen[t] favorisés cette année. Le 9 octobre, aux élection[s] municipales de Brême, la C. D. U. (1) qui n'ava[it] que 9 pour 100 des voix en 1951 en a recueil[li] 18 pour 100. Ce résultat n'est à attribuer, il e[st] vrai, que pour une petite part aux catholique[s], mais leur rôle fut prépondérant dans l'électio[n] suivante : le 4 mars 1956, dans le Bade-Wurten[berg], la C. D. U. a recueilli 42,6 pour 100 des voi[x] contre 36 pour 100 en 1952. Elle s'est vu attr[i]buer 56 sièges sur 120, presque la moitié. Au[x] élections communales de Bavière, le 18 mars, [la] C. D. U. est passée de 26,4 pour 100 des voi[x] en 1952 à 35,8 pour 100. Aux élections commu[nales] de la Sarre, le 13 mai 1956, la C. D. U. [et] le C. V. P. (2) ont obtenu la majorité absolu[e] avec 50,2 pour 100 des voix, 3 pour 100 de pl[us] que lors des dernières élections au *Landtag*. [Il] pourrait être permis de rappeler ici que le mêm[e] jour aux élections législatives autrichiennes, [le] parti populaire autrichien (O. V. P.) a eu 82 él[us] contre 74 aux élections précédentes et qu'il [ne] lui manquait que deux élus pour avoir la maj[o]rité absolue.

L'influence de l'augmentation de la population urbaine.

Permettez-moi une digression qui me fera rever[nir] à la statistique : les élections, aussi bien que l[es] chiffres de la pratique religieuse et l'indice [de] nuptialité, montrent que l'influence de la religi[on] est la plus forte dans les campagnes et dans l[es] petites localités, et qu'elle diminue en pr[o]portion de l'importance des villes. En 1954, da[ns] les communes de moins de 2 000 habitants, [il] y avait 71 communions pascales pour 100 cath[o]liques ; 64 dans les communes ayant entre 2 0[00] et 5 000 habitants ; 53 dans les villes de moi[ns] de 100 000 habitants ; 36 dans les villes de pl[us] de 100 000 habitants. Pour ces quatre mêmes ca[tégories]

---

(1) *Christliche-demokratische Union.*
(2) *Christliche Volks Partei.*

gories, la proportion des mariages mixtes bénis par l'Eglise par rapport aux mariages entre catholiques est respectivement de 11 pour 100, 20 pour 100, 32 pour 100 et 43 pour 100. On pourrait être surpris de savoir que toujours pour ces quatre catégories, la proportion de séminaristes qui en sont issus est respectivement de 24, 21, 22 et 19 pour 100 000 catholiques. Le développement des villes et des grandes villes laisse ainsi prévoir une certaine diminution de la vie religieuse. Si nous faisons sous cet aspect des comparaisons avec d'autres pays, particulièrement les pays latins, nous ne pouvons jamais assez nous féliciter de ce que le Denier du culte, centralisé comme il l'est, soit un secours puissant pour permettre la création de nouvelles paroisses, la construction d'églises et de jardins d'enfants, et empêcher ainsi que les nouveaux quartiers des villes ne deviennent des banlieues déshéritées.

3. *Les syndicats chrétiens.*

Il y a une question, cependant, pour laquelle nous ne pouvons pas dissimuler notre déception, c'est celle des syndicats chrétiens. Ils ont si peu de membres que jusqu'ici on n'a pas voulu en publier le nombre qui doit avoir atteint les 10 000. Ici tout dépend de la possibilité de faire l'union avec les syndicats chrétiens de la Sarre. Cependant, ils ont une grande importance par leur seule existence et comme point de départ pour des développements futurs importants.

Je pourrais dire, en résumé de cette première partie : sur certains points, il y a un recul léger, mais constant, qu'il ne faut pas méconnaître ; sur certains autres, nous constatons des progrès encourageants. Nos fidèles restent fermes et leur foi s'affirme dans la force et l'Esprit-Saint. Nous ne fermons pas les yeux sur les sérieux dangers qui menacent tant de l'extérieur que de l'intérieur. Mais le tableau d'ensemble qui nous est offert, à nous évêques, nous donne confiance et courage, à condition que, dans une communauté fraternelle et avec l'aide de Dieu, nous travaillions à prévenir les dangers.

DEUXIEME PARTIE

EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

Je parlerai d'abord de quelques événements non ecclésiastiques de l'année qui me semblent dignes d'être signalés. Dans une seconde partie, je traiterai de trois événements intéressant la vie intérieure de l'Eglise.

I. Les événements du dehors

1. *Sur le plan politique.*

Dans la République fédérale, les partis continuent leur tendance à s'unir entre eux contre la C. D. U., malgré tout ce qui les sépare. A l'exemple du *Land* du Sud-Ouest, qui, depuis, y a apporté des modifications, et de la Bavière, qui n'y a apporté aucune modification, on a vu au printemps de cette année un gouvernement se former en Rhénanie du Nord-Westphalie en excluant la C. D. U. Il faut s'attendre à ce que cette tendance continue à se manifester sur le plan de la commune, du *Land*, et peut-être même de l'Etat fédéral. Cela ne peut pas être sans conséquences sur le plan de la politique religieuse, bien qu'actuellement en Rhénanie du Nord-Wesphalie le gouvernement évite soigneusement tout ce qui pourrait blesser les sentiments des fidèles. Ces conséquences semblent se manifester également dans la formation des instituteurs.

Nous avons appris avec regret qu'en Sarre il n'a pas été possible de faire l'union des partis chrétiens.

Dans la zone de l'Est, il n'y a pas de détente dans la lutte antireligieuse. La lettre pastorale collective des évêques allemands contre le matérialisme pratique a pu y être lue, mais pas imprimée. La déchristianisation de la jeunesse se poursuit sans relâche.

2. *Les rapports interconfessionnels.*

Les rapports interconfessionnels continuent à être tendus sur certains points. Cependant, tant au *Kirchentag* protestant de Francfort qu'au *Katholikentag* de Cologne, non seulement il n'y a pas eu de critiques contre les autres confessions, mais on y a témoigné de leur solidarité. Aucun incident non plus ne s'est produit qui aurait attiré particulièrement l'attention du public. Par ailleurs, il y a eu de fréquentes déclarations pour exprimer la volonté d'une collaboration politique. Mais il reste une certaine méfiance. Celle-ci vient en partie des événements d'Espagne qui portent à craindre que nous, catholiques, nous sommes pour la tolérance lorsque nous en avons besoin pour nous-mêmes, mais que nous la refusons lorsque nous sommes au pouvoir (1). Les protestants ressentent aussi, assez vivement, que nous ne les reconnaissons pas pleinement comme une Eglise et que nous maintenons des revendications d'absolutisme.

Deux événements me paraissent particulièrement significatifs : les déclarations verbales et écrites de l'évêque Lilje, président de la V. E. L. K. D. (*Vereinigung evangelisch-lutherischer Kirchen Deutschlands*, Union des Eglises d'Allemagne évangéliques et protestantes), au cours de l'automne 1955. Je n'en admets ni le contenu, ni le ton, l'un et l'autre trop bien connus. L'évêque Lilje n'a jamais fait de rétractation.

L'autre événement est le synode général de la V. E. L. K. D. qui s'est tenu cette année du 2 au 7 juin à Hanovre. Sous la présidence du même évêque Lilje, on a fait appel avec ostentation à la tolérance des catholiques. Nous nous devons de rendre hommage à la bonne volonté qui a été manifestée dans les discours de ce synode. Le nouvel évêque du *Land* d'Hambourg, Herntrich, s'est montré un partisan particulièrement convaincu de la collaboration avec les catholiques et un adversaire déclaré de la théologie politique de Niemöller. L'évêque de Bavière, Dietzfelbinger, fit également un exposé remarquable. L'évêque Lilje a montré les différences qu'il y a entre les catholiques et les protestants dans leur conception de la foi et a ajouté : « Le rôle de la tolérance est de voir les devoirs communs des chrétiens face à la vie publique. La V. E. L. K. D. est prête à cela. »

Signalons en passant que le service de documentation de la Fédération protestante au début de l'année 1956, a publié un article du pro-

(1) Cf. dans *la D. C.*, n° 1230, du 22. 7. 1956, la lettre de S. Em. le cardinal Frings répondant sur ce sujet au Dr Dibelius.

fesseur Kurt Dieter Schmidt au sujet du jubilé de saint Ignace dans lequel il est dit que les réformateurs et le fondateur des Jésuites étaient d'accord sur la maxime *Soli Deo gloria*.

Je ne parlerai pas des points de friction qui existent sur les plans politique et religieux. Je ne veux pas soulever la question de savoir pourquoi on ne nous laisse pas suivre notre voie en ce qui concerne le mariage, le Concordat, la question scolaire, etc. Je ne demanderai pas pourquoi on ne cesse de donner une fausse représentation des événements de Colombie et on exagère ceux d'Espagne. La pensée de Notre-Seigneur et la dure nécessité nous obligent à continuer à éviter tout ce qui pourrait créer des tensions ou augmenter celles qui existent déjà, à nous efforcer de collaborer loyalement dans les questions de politique civile ou religieuse et, en toutes choses, à rivaliser de charité.

II. Trois événements religieux

1. *L'attachement des fidèles au Saint-Siège.*

D'abord le témoignage constant et effectif de l'union des catholiques avec le Saint-Père de Rome. Le 2 mars de cette année, le Pape Pie XII a fêté son 80e anniversaire et tout le peuple catholique allemand a participé de toute son âme à cet heureux événement. La collecte faite à l'occasion du jubilé a rapporté environ **800 000 marks.**

C'est avec un grand empressement que, quelques semaines plus tard, nos prêtres et nos fidèles ont suivi les instructions du Saint-Père au sujet de la Semaine Sainte. J'estime que nous ne pourrons jamais être assez reconnaissants pour la réforme de la liturgie de la Semaine Sainte comme pour celle du bréviaire qui est entrée en application le 1er janvier de cette année. De nouvelles réformes sont en instance.

Les efforts des diocèses allemands en vue d'un art sacré moderne ont été appréciés en haut lieu lors de l'Exposition de Rome.

La part que le Saint-Père a prise au *Katholikentag* est encore dans la mémoire de nous tous ; avec quel respect et quel recueillement les fidèles ont écouté sa parole et reçu sa Bénédiction !

2. *L'augmentation de l'esprit missionnaire.*

Ce n'est pas par hasard que, au nom des évêques allemands, lors de l'anniversaire du Saint-Père, on s'est informé à Rome pour savoir si le résultat de la collecte des catholiques allemands devait être utilisé pour le Séminaire de Corée ou pour une autre œuvre importante en pays de Missions. Les dons avaient été faits en vue de la personne du Saint-Père, mais aussi en vue de l'œuvre à laquelle ils seraient affectés. L'Exposition *Missio*, qui est organisée à Aix-la-Chapelle par l'œuvre pontificale de la Propagation de la Foi et qui parcourt les villes d'Allemagne, rencontre un vif intérêt. Elle était à Cologne au moment du *Katholikentag* et elle y a reçu 84 000 visiteurs. Les fréquents passages, dans nos diocèses, d'évêques, prêtres et religieux des pays d'outre-mer, et le bon accueil qu'ils ont reçu des prêtres et des fidèles ont renforcé des liens déjà existants et en ont créé d'autres. Cette année, S. Exc. Mgr l'évêque de Münster a fait un voyage en Afrique qui a suscité de l'intérêt bien au-delà des limites du diocèse de Münster et qui a été attentivement suivi dans ses diverses étapes. Au *Katholikentag*, chacun a pu constater que nous sommes unis avec les Africains et les Asiatiques et qu'on ne voit pas de traces du racisme du régime antérieur. Ce n'est pas par hasard qu'on a pu constater cette année de la part de l'Eglise une plus grande attention aux étudiants d'outre-mer se trouvant en Allemagne. Il a été demandé entre autres choses à la Conférence de soutenir une œuvre en leur faveur. A Cologne, nous avons un prêtre, Mgr Wachowsky, qui est chargé d'une façon indépendante des étudiants étrangers se trouvant à l'Université de Bonn, particulièrement de ceux qui viennent des pays d'outre-mer.

Par ailleurs, les événements politiques de cette année nous ont fait prendre conscience d'une façon impressionnante de l'importance des peuples dits de couleur. De ce point de vue-là également l'esprit missionnaire s'avère être d'une urgence particulière. C'est une bénédiction inestimable que depuis des dizaines d'années, malgré les oppositions, Rome ait demandé la constitution d'un clergé indigène, que le Pape Pie XI, malgré l'étroitesse d'esprit et les lamentations de maintes puissances coloniales, littéralement à la dernière minute, ait donné son plein relief à l'épiscopat indigène, que notre Saint-Père ait nommé, cardinaux un Chinois et un Indien.

Les Missions ont besoin du soutien des vieux pays catholiques. L'organisation de l'apostolat, la construction et l'entretien des bâtiments ecclésiastiques, l'administration de l'Eglise et en partie également les traitements, supposent, au moins en Asie, des dépenses comparables à celles qui sont nécessaires chez nous. L'on doit reconnaître que les sommes recueillies par les œuvres pontificales se sont beaucoup élevées au cours de ces dernières années — en 1951, elles ont recueilli **11,2 millions de dollars** (*Mémento ecclésiastique* de 1956, p. 139) ; en 1955, près de 20 millions de dollars (*Herder-Korrespondenz*, septembre 1956, p. 551), — mais elles sont loin d'être suffisantes. Les 360 Séminaires des pays de Missions forment **plus de 20 000 séminaristes.** Il faut tenir compte des grands besoins que fait naître le printemps missionnaire que connaît actuellement l'Afrique où il faut rentrer la moisson qui mûrit ; on doit y former 3 millions d'aspirants catéchistes. Quels moyens considérables seront nécessaires si l'incroyable racisme démodé qui sévit en Afrique du Sud rend nécessaire l'existence d'églises et d'écoles particulières pour les gens de couleur, les blancs et les métis ! Les appels à l'aide des divers Instituts missionnaires s'amoncellent chez nous et un évêque a proposé la création à cet effet d'un organisme central.

A cause de tout cela, je voudrais proposer que les diocèses riches adoptent chacun un diocèse de Mission et lui viennent en aide par des collectes et des dons. Comme vous le savez, Excellences, l'archidiocèse de Cologne entretient avec l'archidiocèse de Tokio des rapports de ce genre qui se sont déjà avérés si fructueux que probablement au printemps prochain sera posée la première pierre de la Faculté de droit de l'Université Sophia. Une simple note parue dans le bulletin diocésain, reproduite, sans que je l'aie demandé, dans la presse catholique, a suffi pour que 80 personnes et groupes de personnes se déclarent prêts à adopter chacun un séminariste de Tokio et à payer chaque année pendant six ans la somme de 600 marks, ce qui représente un total de plus d'un quart de million de marks. J'espère que le

170 séminaristes pourront trouver chacun un parrain et que mes diocésains aideront à l'agrandissement des bâtiments du Séminaire de Tokio pour lui permettre de répondre à l'afflux des séminaristes. Il s'est de plus avéré que l'engouement pour le diocèse de Tokio n'a pas porté tort aux œuvres pontificales. Au contraire, l'œuvre pontificale de la Propagation de la Foi a recueilli en 1955 105 000 marks de plus qu'en 1954.

Nous avons décidé l'an dernier d'établir un plan de deux ans pour la construction des églises de la Diaspora, et S. Exc. Mgr Jaeger nous a demandé de convertir ce plan de deux ans en un plan de quatre ans. La conférence des rapporteurs financiers des diocèses nous propose d'établir un plan pour l'édification des écoles dans la Diaspora. J'approuve ces deux plans, mais ils représentent une charge pour les finances de l'Eglise. Par contre, le plan de parrainage pour les Missions de la part des diocèses ne s'adresse qu'à la générosité des fidèles. Pour le diocèse de Tokio nous n'avons en rien engagé les finances du diocèse ou de l'Eglise.

Les événements de cette année susmentionnés ont manifesté l'ouverture de nos fidèles à l'esprit missionnaire. Je me permets de soumettre cette proposition qui correspond à une exigence de l'heure actuelle. L'intention de prière fixée par le Saint-Père pour le mois d'octobre est : « Que la générosité de tous les catholiques réponde aux besoins financiers actuels des Missions. » La proposition ne s'en trouve-t-elle pas renforcée à la veille de ce mois d'octobre ?

3. *Le Katholikentag.*

Et enfin — qui pourrait me le reprocher ? — j'en viens à parler du 77e *Katholikentag* allemand, conclusion et sommet de l'année écoulée. Ce fut, comme l'a dit la presse, un nouvel « événement de Cologne » (1). Quelques journaux ont cru pouvoir écrire que l'on n'avait jamais vu en Allemagne de telles foules. Lors de la cérémonie de clôture du dimanche après-midi, alors que 800 000 personnes étaient réunies au stade — 300 000 de plus que n'en peut contenir la place Saint-Pierre à Rome, — nous avons appris plus tard que la cathédrale et l'*Altstadtkirche* étaient remplies comme s'il n'y avait pas eu de manifestation au stade. L'explication est simple : les centaines de milliers de personnes qui le matin avaient assisté à la messe au stade, ne pouvaient plus revenir l'après-midi. Egalement les centaines de milliers de personnes qui, la veille, avaient accompagné des deux rives du Rhin sur un trajet de 4 kilomètres la procession du Saint-Sacrement porté en bateau, n'avaient pas toutes pu revenir le dimanche. On estime à environ 1 500 000 le nombre de participants au *Katholikentag.* Plusieurs millions de personnes en ont suivi les manifestations à la radio et à la télévision. Comme on l'entend dire de tous les côtés, les retransmissions étaient techniquement irréprochables et les auditeurs de la radio ainsi que les spectateurs de la télévision étaient parfois plus profondément impressionnés que ceux qui assistaient directement aux manifestations. La presse de l'Allemagne de l'Ouest et aussi en partie celle de la zone orientale lui ont consacré de longs articles extrêmement favorables, sauf quelques exceptions. Le journal du S. P. D. (1) de Cologne avait à lui seul, dans son numéro du 3 septembre, 8 photographies et 10 articles sur le *Katholikentag* empreints d'une émotion que l'on trouverait difficilement ailleurs. Ainsi, des quantités de personnes depuis longtemps éloignées de l'Eglise ou appartenant à d'autres confessions ont été fortement impressionnées par le *Katholikentag.* Vous comprendrez, Excellences, qu'il me serait agréable de consacrer une Conférence uniquement au *Katholikentag,* où il y aurait beaucoup à dire. Mais je me limiterai à parler de trois impressions, ou mieux, d'un triple étonnement que j'ai rencontré surtout dans la presse non catholique.

a) L'étonnement au sujet de la prière. Personne de ceux qui avaient préparé le Congrès, personne non plus parmi les organisateurs des précédents *Katholikentage* n'aurait cru qu'une telle chose fut possible. Il n'y a pas eu assez de confessionnaux ni de prêtres pour entendre toutes les confessions. Les 96 églises paroissiales de Cologne étaient chaque jour de la semaine remplies comme les dimanches. La cathédrale ne désemplissait pas, même pas la nuit à la fin du Congrès. La foule qui accompagnait la procession, sur le Rhin, du Saint Sacrement est restée six heures en prière, de 5 heures de l'après-midi à 11 heures du soir. Un remarquable système de haut-parleurs permettait l'unité entre les bateaux et les rives pour la prière et les chants. Je dois faire remarquer que, s'il est permis d'employer cette expression, l'étincelle initiale est venue des visiteurs de la zone de l'Est. Quelles impressions ont-ils dû ressentir dans la catholique Cologne et dans sa cathédrale ! Mais tout et tous ont été emportés dans le flot de leurs prières.

Les protestants ont été particulièrement surpris par l'adoration du Saint Sacrement au milieu de la journée. Un journal protestant, qui n'a pas pour nous une sympathie particulière, écrivait : « On sentait vraiment que le *Katholikentag* voulait écarter tout malentendu avec les autres confessions et avant tout éviter de faire croire que le Christ et Marie sont les deux pôles égaux de la religion catholique. Le *Katholikentag* de Cologne était immensément christocentrique — non pas parce qu'il voulait impressionner favorablement les protestants, mais parce qu'il a su prendre au sérieux ses problèmes en face de l'Eglise. »

b) Malgré le nombre immense des participants, malgré la mise en œuvre de tant d'organisation et de technique, il n'y avait ni vacarme ni esprit de masse. « Une foule qui prie n'est pas une masse, mais une communauté », cette pensée a été abondamment exprimée sous diverses formes dans la presse. « Il n'y avait pas de masse ; personne n'obéissait parce que personne ne commandait », pouvait-on aussi lire.

c) Voyez comme ils s'aiment ! Je ne pourrais pas dire ce qu'il y a eu de vraie fraternité et de rencontre cordiale en ces jours, pour autant que j'ai pu en avoir connaissance, même si je pouvais parler la langue des anges. Que ces immenses foules aient pu se disperser sans qu'il y ait aucun accident sérieux, est un signe manifeste des égards réciproques et de la volonté d'ordre de tous les participants. Je n'ai pas besoin de mentionner toute l'activité et l'esprit social qui se sont

(1) Cf. *D. C.*, n° 1235, du 30. 9. 1956, col. 1241-1254.

(1) *Social-Demokratische Partei Deutschlands.*

déployés au cours de ces journées. De plus, tous les malades et les pauvres de Cologne ont reçu de leurs curés une aide spéciale prise sur la Caisse des œuvres. Cette charité embrassait aussi bien les gens de la ville que les hôtes, les Européens que les Africains et les Asiatiques ; les laïques, les prêtres, les évêques et le Saint-Père. La presse non catholique a particulièrement souligné la mise en évidence par le Congrès de l'étroite union qui existe entre les fidèles, leurs prêtres et leurs évêques, union que nous avons constatée nous-mêmes.

L'Eglise est apparue comme « l'étendard déployé au-dessus des nations » dans la cérémonie de réouverture au culte de la cathédrale de Cologne et aussi dans l'unité et la charité de la communauté

rassemblée. Et lorsque, à la messe dominical
de clôture, célébrée par le nonce pontifical, Die
a permis que son Fils soit présent au milieu de
800 000 assistants sous les apparences du pai
et du vin, et lorsque, après la Consécration, l
soleil eut percé les nuages, on a pu éprouve
quelque chose de la joie du Père qui est dar
le ciel, à cause de son « peuple saint ».

Tout ce que j'ai pu montrer de positif dar
mon rapport, à côté de quelques reculs, étai
résumé là en une image faite d'hommes vivant
remplis de l'Esprit de Dieu. Cette image que Dieu
dans son immense bonté, nous a offerte san
mérite de notre part, doit être pour nous un
source de courage et de confiance pour no
réflexions et notre action épiscopale.

Les missionnaires étrangers dans l'Inde

Le rapport du Comité d'enquête sur leurs activités

Une Commission a été instituée, le 14 *avril* 1954, *par le gouvernement de l'Etat du Madhya Pradesh, situé dans le nord-est de l'Inde, pour enquêter sur les activités des missionnaires chrétiens* (1). *Elle a publié récemment un long rapport de* 182 *pages qui s'avère être manifestement tendancieux et offensant pour les chrétiens. Voici les conclusions et les recommandations de ce rapport, comme sous le nom du rapport Niyogi, auquel les évêques de l'Inde ont répondu dans deux communiqués que nous faisons suivre.*

I. — Conclusions (2)

En considération des éléments qui se trouvent rassemblés devant nous, nous arrivons aux conclusions de fait suivantes :

1. Depuis que la Constitution de l'Inde est entrée en application, le personnel américain des organisations missionnaires opérant dans l'Inde a augmenté d'une façon appréciable. Cette augmentation est manifestement due à la volonté délibérée du Conseil missionnaire international d'envoyer du personnel dans les régions où l'évangélisation rencontre des circonstances particulièrement favorables, dans les nations dont l'indépendance est récente, qui sont équipées pour l'évangélisation massive (presse, film, radio, télévision) et où la liberté de religion est garantie par la Constitution. (Pages 27 et 31 de *Missionary obligation of the Church*, 1952.)

2. Des sommes énormes d'argent étranger affluent dans le pays pour l'œuvre missionnaire,
incluant des activités éducatives, médicales e
évangéliques. C'est grâce à ces fonds reçus d
l'étranger qu'à Surguja les luthériens et d'autre
agences de prosélytisme purent se gagner près d
4 000 convertis.

3. La plupart du temps, les conversions son
obtenues par des influences illégitimes, pa
fraude, etc., ou, en d'autres termes, non par con
viction, mais par différents arguments présente
sous diverses formes dans un but de prosélytism
Les facilités d'éducation telles que les distributior
de livres et l'éducation gratuite ont pour but l
conversion des mineurs dans les écoles primaire
et secondaires contrôlées par les missions. Les prê
d'argent sont un des moyens de pression adopté
pour le prosélytisme. Cela particulièrement dar
les Missions catholiques romaines opérant dar
les régions accidentées de Surguja, Raigarl
Mandla, etc. Les cas de coercition signalés cor
cernent généralement des convertis qui désirer
que d'autres membres de la famille rejoigner
leurs parents chrétiens ou prennent des jeun
filles en mariage.

4. En quelques endroits, les Missions sont ut
lisées pour servir à des fins extrareligieuses. E
dépit des assurances données aux autorités par l
missionnaires étrangers et nationaux, des c
d'ingérence politique indirecte ont été signalés a
Comité.

5. La conversion jetant le trouble dans l'espr
du converti en ce qui concerne son sens de l'uni
et de la solidarité avec son milieu, sa loyau
envers son pays et l'Etat risque d'en être ébranlé

6. Une vile propagande est menée systématiqu
ment et délibérément contre la religion de
majorité de la communauté, au risque de troubl
la paix publique.

7. L'évangélisation dans l'Inde apparaît comn
l'application d'une politique mondiale uniforn
visant à un réveil du christianisme pour réétabl
la suprématie de l'Occident et elle ne s'inspire p
de motifs spirituels. L'objectif est apparemme
de créer avec les minorités chrétiennes des poch
stratégiques dans le but de rompre la solidari
des sociétés non chrétiennes et les conversio
massives d'Adivats faites dans ce but sont gross
de dangers pour la sécurité de l'Etat.

8. Les écoles, hôpitaux et orphelinats sont ut
lisés comme moyens pour faciliter le prosélytism

9. Les populations tribales et les Harijans fo
particulièrement l'objet d'une évangélisation agre
sive pour la raison que dans ces régions il n'y
pas suffisamment d'hôpitaux, écoles, orphelina
et autres institutions de bienfaisance sociale.

---

(1) La Commission expose ainsi, au début de son rapport, la raison d'être de l'enquête qu'elle a menée :

« Il a été dit au gouvernement à plusieurs reprises que la conversion d'indigènes illettrés et d'autres populations arriérées était effectuée par les missionnaires chrétiens, soit par force, soit par fraude ou par l'appât du gain, et que les sentiments des non-chrétiens étaient offensés par des conversions obtenues par de telles méthodes. Les missionnaires chrétiens ont repoussé ces accusations devant le gouvernement et ont accusé les autorités locales et les non-chrétiens de leur causer des vexations. Le gouvernement de l'Etat, constatant que l'agitation allait croissant de part et d'autre, a estimé qu'il était désirable pour le bien public de mener une enquête approfondie sur l'ensemble du problème. » (*Report of the christian missionary activities enquiry committee. Madhya Pradesh* 1956. *Nagpur. Government printing*. Vol. Ier. p. 1.)

Au sujet des vexations dont sont victimes les catholiques dans certaines régions de l'Inde, nous renvoyons nos lecteurs à *la D. C.*, n° 1225, du 13. 5. 1956. col. 626 et s.

(2) Traduction de *la D. C.* d'après le texte original du rapport sus-énoncé, p. 131-132.

10. Le gouvernement du Madhya Pradesh a nstamment suivi une politique de neutralité osolue et de non interférence dans les questions ncernant la religion. Les prétendues discrimi-.tions faites à l'égard des chrétiens et les xations dont ils auraient été l'objet de la part s autorités gouvernementales n'ont pas pu être ablies. De telles allégations font partie de la litique depuis longtemps suivie par les Missions ur intimider les autorités locales et faire de la opagande dans les pays étrangers.

II. — Recommandations (1)

Voici le résumé des recommandations que nous ons faites :

1. Il faut demander aux missionnaires dont le it premier est le prosélytisme de se retirer. La ande affluence des missionnaires étrangers est désirable et il faut lui faire échec.

2. La meilleure solution pour les Eglises de nde serait de créer une Eglise chrétienne de nde unie et indépendante qui n'aurait pas à ppuyer sur l'étranger.

3. Il devrait être interdit par la loi d'utiliser s services médicaux ou les services d'autres pro-ssions comme un moyen direct de conversion.

4. Pour que soit appliquée la mesure prévue dans Constitution de l'Inde interdisant de donner ie éducation religieuse aux enfants sans le con-ntement explicite de leurs parents ou tuteurs, ministère de l'éducation devrait veiller à ce que s formalités voulues soient prescrites et rendues plicables à toutes les écoles.

5. Il faudrait interdire d'une façon absolue toute ntative faite par force ou fraude, menace de oyens illicites, promesse d'aide financière ou itre, méthodes ou promesses frauduleuses, assis-nce morale et matérielle, en profitant de nexpérience ou de la confiance d'une personne, exploitant l'état de besoin, la faiblesse men-le ou l'irréflexion d'une personne, ou, d'une çon générale, toute tentative ou effort (couronné non de succès) pour pénétrer directement ou directement dans la conscience religieuse d'une rsonne d'une autre foi, quel que soit son âge, ns le but conscient de changer sa foi religieuse de l'amener aux idées ou convictions de la rtie qui fait du prosélytisme.

6. Les institutions religieuses ne devraient pas re autorisées à se lancer dans des activités lles que le recrutement de la main-d'œuvre pour s plantations de thé.

7. C'est un devoir élémentaire du gouvernement ie de s'occuper des orphelinats, car l'Etat est le teur légal de tous les enfants qui n'ont personne ur s'occuper d'eux.

8. Le gouvernement devrait faire appel aux ganisations chrétiennes missionnaires, exécu-ives et représentatives, et aux chrétiens d'une anière générale, pour qu'ils se réunissent et nstituent une organisation qui informerait le uvernement d'une façon claire de la politique ie suivront les Missions et les chrétiens en néral en ce qui concerne la propagation de leur ligion, les méthodes à employer pour les conver-ons, le mode de propagande utilisé et les tenta-ives qui seront faites pour maintenir leurs acti-ités apostoliques dans les limites de l'ordre, de moralité et de la santé publics.

9. Un amendement à la Constitution de l'Inde evrait être cherché, premièrement pour préciser ie le droit de propagande n'a été donné qu'aux toyens de l'Inde et ensuite qu'il n'inclut pas la nversion obtenue par force, fraude ou autres oyens illicites.

10. Il faudrait imposer un contrôle approprié ur les conversions obtenues par des moyens illé-gaux. Si c'est nécessaire, des mesures législatives devraient être prises.

11. Il faudrait constituer au niveau de l'Etat, de la région et du district des Commissions consul-tatives composées de personnes non officielles, les communautés minoritaires comme les populations tribales et les Harijans étant en majorité dans ces Commissions.

12. Les règles relatives à l'inscription des méde-cins, infirmières et des autres personnes employées dans les hôpitaux devraient être amendées et con-tenir une clause empêchant les activités évangé-liques pendant le service professionnel.

13. La circulation d'ouvrages de propagande religieuse sans approbation du gouvernement de l'Etat devrait être interdite.

14. Les institutions subventionnées ou reconnues par le gouvernement devraient être obligatoirement inspectées chaque trimestre par des fonctionnaires du gouvernement.

15. Le gouvernement devrait établir une régle-mentation selon laquelle il devrait être réservé au gouvernement de l'Etat de diriger des ser-vices sociaux tels que l'éducation, la santé, la médecine, etc., pour les membres des tribus, castes et autres populations arriérées. Les services adé-quats devraient être organisés le plus tôt possible, les organismes non officiels étant autorisés à diriger des institutions uniquement pour les membres de leur propre religion.

16. Un ministère spécial des questions cultu-relles et religieuses devrait être constitué au niveau de l'Etat pour s'occuper de ces questions. Il devrait être confié à un ministre appartenant à une caste, tribu ou autre groupement arriéré et il devrait avoir aux différents niveaux un per-sonnel spécialement formé.

17. Aucun organisme non officiel ne devrait être autorisé à demander une aide de l'étranger sans l'intermédiaire du gouvernement.

18. Aucun étranger ne devrait être autorisé à exercer son activité dans une région déterminée, soit individuellement, soit en tant que membre d'une institution religieuse s'il n'a pas déclaré par écrit qu'il ne s'occuperait pas de politique.

19. Les programmes d'amélioration sociale et économique établis par des organismes non-officiels ou religieux devraient recevoir auparavant l'approbation de l'Etat.

B. P. Pathak,
membre secrétaire.

M. B. Niyogi, *président.* Ghanshyam Singh Gupta, S K. George, Ratanlal Malviya, Bhanu Pratap Singh, *membres.*

(1) *Ibid.*, p. 163-165.

— *Résurrection.* Nouvelle revue trimestrielle de doctrine et d'actualité chrétiennes. — Chaque fascicule 22 × 14 cm., 96 pages. Prix : 280 francs ; franco, 350 francs. Abonnement annuel : 950 francs ; étranger : 1 250 francs. Editeur Bloud et Gay, Paris.
Cette nouvelle revue veut répondre à un besoin spirituel : contenter la grande faim de connaissances religieuses des catholiques de notre temps. Chaque trimestre, des théologiens, des prêtres spécialisés dans l'apostolat auprès des intellectuels y présente-ront l'un des thèmes fondamentaux de la Révélation chrétienne. Des chroniques examineront la position de la conscience chrétienne face aux graves questions et problèmes actuels. Elle intéressera les catho-liques d'action, également les prêtres, les séminaristes et les religieuses. Le premier numéro (avril 1956) a paru.

— *Mystères chrétiens et action jociste.* T. II. *Pâques, Pentecôte.* — Présenté par M. Bouchet, M.-J. Mossand, G. Guinet, M. Zinty. — Vol. 14 × 19 cm., 224 pages. 510 francs. Les Editions Ouvrières, Paris.
Comme le premier tome (Avent, Epiphanie), ce livre réunit d'émouvants récits qui ont été vécus par des militants jocistes. S'inscrivant dans le mystère pascal et le mystère de la Pentecôte, ils apportent le témoignage de la valeur du levain qui, dans le silence, fait monter la masse ouvrière.

La réponse de l'épiscopat de l'Inde au rapport du Comité d'enquête

Communiqué du 4 septembre 1956

A la suite de cet invraisemblable rapport, le Comité permanent de la Conférence des évêques catholiques de l'Inde (1) *a publié le communiqué suivant, daté à l'archevêché de Bombay du 4 septembre* 1956 (2) :

Le Comité permanent de la Conférence des évêques catholiques de l'Inde constate avec un profond regret que dans le rapport publié par le Comité d'enquête de Madhya Pradesh sur les activités des missionnaires chrétiens, toutes les pires appréhensions se sont trouvées réalisées. Au cours des deux dernières années, il a fait des observations devant les autorités responsables sur la situation dans la Madhya Pradesh. Craignant que la nomination du Comité d'enquête, en amplifiant des griefs qui, en mettant les choses au pire, étaient limités au Madhya Pradesh, ait des répercussions indésirables dans tout le pays, le Comité permanent a protesté contre les pouvoirs attribués au Comité, lesquels étaient suffisamment vagues pour lui permettre d'étendre son rapport à des considérations étrangères ; contre la composition du Comité, dont certains des membres étaient connus pour être mal disposés à l'égard du christianisme ; contre le questionnaire rédigé par le Comité qui était une candide indication de ses préjugés. Il est regrettable que toutes ces protestations aient été ignorées par le gouvernement de Madhya Pradesh.

Le Comité de Niyogi fut chargé ostensiblement d'enquêter sur les griefs faits aux missionnaires chrétiens et sur ceux de la communauté chrétienne contre les fonctionnaires locaux et les non-chrétiens du Madhya Pradesh. Dans son rapport, le Comité a sommairement traité du second but de l'enquête en rejetant tous les griefs des chrétiens comme étant sans fondements et a retourné l'argument contre les chrétiens. Au lieu de limiter l'enquête à la soi-disant évidence qui se présentait à lui, le Comité a jugé bon de se lancer dans des disgressions sur des questions de liberté religieuse et sur la politique des Eglises chrétiennes dans le monde, depuis les débuts du christianisme jusqu'à nos jours, tirant ses arguments d'écrivains qui n'ont pas mandat pour parler des authentiques activités chrétiennes, avançant des citations d'ennemis déclarés de la foi chrétienne, détachant des phrases de leur contexte et de leur signification, et, avec un zèle digne d'une meilleure cause, accumulant contre l'Eglise chrétienne toutes les charges qu'ils ont pu relever dans les ouvrages qu'ils ont consultés. Ils n'ont même pas hésité à exposer tout au long (p. 87 et s.), pour l'édification des hostiles et des ignorants, la position légale quant aux limites apportées à la liberté de religion garantie par la Constitution. Il est extrêmement difficile de croire que le Comité ait voulu faire une enquête impartiale comme il l'avait prétendu dans les buts qu'il s'était proposés : « Ecarter les doutes et les discussions qui peuvent exister, et promouvoir l'amitié, la bonne volonté et la paix parmi les diverses sections de la population » (p. 2 du rapport), alors que l'animosité contre les chrétiens imprègne si manifestement tout le rapport.

Si le grief fondamental du Comité est l'activité des missionnaires étrangers et leur prétendue tentative de rompre l'unité du pays, il est difficile de voir comment cela peut concerner l'Eglise catholique. Voici un échantillon de la perspicacité du Comité : parce que trois dirigeants catholiques et l'évêque de Ranchi ont demandé au gouvernement de permettre aux prêtres catholiques de résider à Udaipur pour subvenir aux besoins religieux des catholiques de cette région et ont désavoué toute immixtion passée ou future des prêtres catholiques dans la politique ou même dans le mouvement Jharkhand, dans les régions tribales, le Comité conclut solennellement : « C'est un aveu significatif du contrôle exercé par les prêtres catholiques romains sur des questions étrangères à la religion et l'existence d'un état d'agitation politique dans les Etats nouvellement créés de Jushpur, Udaipur et Surjuga peu après leur intégration (p. 14 et 15). Et puis sur quoi s'appuie-t-on pour parler d'une « grande affluence de missionnaires étrangers » dans la région après 1947 comme le prétend le rapport ? Le Comité pense-t-il sérieusement qu'une poignée de missionnaires consacrés à des œuvres religieuses et charitables confinés pour la plupart dans de petits villages arriérés, puissent mettre sur pied un mouvement politique pour le démembrement du pays ? O[u] alors le Comité en vient-il à cette idée que tout catholique indien est *ipso facto* en puissance u[n] traître à son pays ?

Le rapport veut mettre en doute non seulement la loyauté des missionnaires, mais celle de toute la communauté catholique ; il veut mettre en accusation non seulement les quelques missionnaires étrangers, mais l'Eglise catholique. Le Comité d'enquête doit supporter la pleine responsabilité de ce jugement injuste sur la loyauté de l'Eglise chrétienne la plus nombreuse dans le pays. En dehors d'une demi-page (p. 133) consacrée à l'impressionnante contribution des missionnaires chrétiens, catholiques et protestants, à la formation de la vie de l'Inde actuelle et d'une brève reconnaissance du respect que l'on a pour Jésus dans l'Inde (p. 135), le Comité d'enquête n'a pas pu trouver à dire un seul mot sur le tribut presque universel de louange et de vénération rendu aux missionnaires catholiques qui, sacrifiant vie de famille, richesse, position et honneurs qu'ils auraient pu connaître dans leur pays natal, ont pendant des siècles, consacré leur vie et leur activité au peuple de l'Inde et ont contribué à la littérature, à la science, à l'histoire, à la culture, à l'amélioration sociale de l'Inde qui ont donné à notre pays l'indépendance et le prestige qui le font respecter aux yeux du monde. Dans sa condamnation du prosélytisme qu'il considère *a priori* comme un cauchemar et une plaie,

---

(1) Ce Comité est composé de S. Em. le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, président ; S. Exc. Mgr Pothacamury, archevêque de Bengalore, secrétaire général ; S. Exc. Mgr Fernandes, archevêque de Delhi et Simla, secrétaire ; S. Exc. Mgr Perier, S. J., archevêque de Calcutta ; S. Exc. Mgr Attipetty, archevêque de Verapoly ; S. Exc. Mgr Mathias, S. D. B., archevêque de Madras-Mylapore ; S. Exc. Mgr Léonard, S. J., archevêque de Madurai ; S. Exc. Mgr D'Souza, M. S. F. S., archevêque de Nagpur ; S. Exc. Mgr Gopu, archevêque d'Hyderabad ; S. Exc. Mgr Rayappan, archevêque de Pondichéry et Cuddalore ; S. Exc. Mgr Mar Gregorios, O. I. C., archevêque de Trivandrum ; S. Exc. Mgr Kavukatt, archevêque de Changanacherry ; S. Exc. Mgr Bouter, évêque de Nellore ; S. Exc. Mgr Raymond, évêque de Allahabad. Sur ces 14 prélats, 10 sont Indiens.

(2) Traduction de *la D. C.* d'après le texte anglais publié dans *Fides-Documentation* du 22. 9. 1956.

Comité d'enquête a fermé les yeux sur le fait que l'Inde, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, se glorifie de ses propres grandes missions culturelles à la fois vers l'Est, le Nord et même l'Ouest.

Si le Comité d'enquête avait voulu créer une scission entre les chrétiens et le reste de l'Inde en un moment où l'unité est le besoin pressant de l'heure, il n'aurait pu trouver de moyen plus efficace que le rapport qui a été présenté au public. Nous appréhendons de voir l'atteinte que ce rapport portera au prestige de l'Inde à l'étranger.

Si nos dirigeants nationaux ont déclaré en plusieurs occasions que le christianisme est une vieille et respectable religion de notre pays, et que la communauté chrétienne et sa culture font partie intégrante de l'héritage indien, cela met en mauvaise position le Comité d'enquête pour suggérer des mesures qui restreindraient la liberté religieuse que la Constitution garantit à toutes les communautés du pays. Ont-ils oublié les mots du premier ministre qui, dans les directives qu'il donnait aux Comités du Congrès de Pradesh disait : « Nous ne devons pas nous permettre, même inconsciemment, d'adopter des attitudes qui sont erronées et contraires aux principes que nous *défendons* » ?

Sans nous départir de notre confiance en la loyauté et l'impartialité de nos dirigeants nationaux, et en ayant des raisons solides d'espérer que la vérité et la justice finiront par prévaloir, nous demandons à nos dirigeants nationaux, au gouvernement central et au gouvernement de l'Etat de Madhya Pradesh de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour neutraliser les dégâts causés par le rapport et pour écarter d'une façon effective les craintes et les anxiétés des chrétiens qui, selon les paroles du premier ministre, constituent un élément extrêmement considérable et important de la communauté nationale.

Communiqué du 31 octobre 1956

A l'issue de la conférence qu'ils ont tenue à Bengalore, du 26 *au* 30 *octobre dernier, les prélats composant le Comité permanent de la Conférence des évêques catholiques de l'Inde ont fait une nouvelle déclaration sur ce même sujet et ont annoncé la publication d'une réponse complète aux mensonges et aux erreurs du rapport du Comité d'enquête* (1) *:*

[...] Il était normal que, se réunissant après la publication du rapport Niyogi, le Comité se soit intéressé d'une façon particulière aux événements du Madhya Pradesh. Bien qu'une déclaration ait déjà été publiée par le Comité permanent, il a cependant été estimé qu'à l'occasion de cette réunion une nouvelle protestation devait être élevée contre les conclusions hasardeuses du rapport publié par le Comité d'enquête sur les activités missionnaires chrétiennes. Car, bien que nous croyions que nos dirigeants nationaux et un grand nombre de nos concitoyens n'aient pas été influencés par le rapport dans leur attitude envers la communauté chrétienne — comme en témoignent amplement leurs relations amicales avec nous et leur estime pour nos œuvres, — il n'en est pas moins regrettable que dans l'ensemble du pays, à la suite du rapport, notre communauté sente peser sur elle un nuage de suspicion. Dans l'intérêt tant de la religion que du pays, il est essentiel de présenter au public une réponse complète au rapport. Ce travail est déjà en préparation et il sera publié au nom de la hiérarchie et du laïcat de l'Inde. Son but sera non seulement de répondre aux mensonges et aux erreurs qui abondent dans le rapport, mais, ce qui est plus important, il précisera certains principes fondamentaux au sujet de la nature et de la mission de l'Eglise. Il réaffirmera le caractère supranational de l'Eglise et mettra dans leur juste perspective les relations entre l'Eglise et l'Etat. Avant tout, il illustrera d'une façon concrète ce que nos dirigeants ont dit à plusieurs reprises : que le christianisme n'est pas étranger à ce pays, mais qu'il fait substantiellement partie de notre héritage national ; que ses ministres, de quelque pays qu'ils viennent, n'ont pas d'autre but que de servir les intérêts de leur pays d'adoption par leur vie consacrée à la prière et au service des autres ; que l'Eglise ne dépend pas d'une puissance étrangère, mais qu'elle est chez elle dans ce pays comme dans les autres parties du monde [...].

(1) *Fides-Documentation,* 17. 11. 1956. Traduction de la *D. C.*

La question de la participation des catholiques au Réarmement moral

Une entrevue a eu lieu le 8 *octobre* 1955 *entre S. Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et des dirigeants du Réarmement moral, en vue de préciser les conditions dans lesquelles les catholiques pourraient participer à ce mouvement. A l'issue de cette rencontre, les huit points suivants ont été arrêtés* (1) *:*

1. Dans le vocabulaire officiel du Réarmement moral, on n'emploiera pas une terminologie chrétienne (Eglise, Esprit-Saint, croix du Christ, etc.).

2. Le Réarmement moral s'est déclaré « portail » de l'Eglise. Il évitera donc de donner l'impression d'être un tout se suffisant à lui-même. Il ne se substituera pas à l'Eglise en donnant un enseignement religieux, mais, au contraire, il devra continuer à encourager positivement chacun de ses membres catholiques à resserrer ses liens avec l'Eglise et à se soumettre à ses directives.

3. La mission d'un chrétien dépasse une fin temporelle, si noble soit-elle, comme « refaire le monde ».

4. Le recueillement et le partage en équipe ont une valeur *relative* et ne donnent pas une indication *certaine* sur la volonté de Dieu. Ils ne doivent jamais être utilisés comme un moyen de pression pour corriger une pensée ou imposer une orientation de vie. Ils doivent toujours être une recherche humble et loyale de la volonté de Dieu avec un désintéressement absolu.

(1) Ce texte nous a obligeamment été communiqué par S. Exc. Mgr Charrière qui nous a autorisés à le publier. Au sujet du Réarmement moral, nous renvoyons nos lecteurs aux numéros 1025 de *la D. C.* du 17. 9. 1948, col. 1153 ; 1126 du 27. 7. 1952, col. 901, et 1199 du 15. 5. 1955, col. 605.

5. L'équipe respectera toujours les vocations particulières de chacun de ses membres et n'exercera aucune pression, même indirecte, pour orienter leur vie au bénéfice de l'action du Réarmement moral.

6. L'Eglise désire que les catholiques ne soient pas soumis à la juridiction morale des non-catholiques. Pour cela, les permanents catholiques ne seront pas isolés, mais toujours groupés à plusieurs. Là où se trouveront des catholiques, leur formation religieuse sera assurée par des prêtres en liaison avec Monseigneur l'évêque de Fribourg. Le Réarmement moral rendra possible cette formation.

7. Dans une mission mondiale ou continentale (européenne...), les catholiques ne seront jamais utilisés en tant que tels à des fins de propagande.

8. La seule manière d'éviter des difficultés en pays catholiques est que le Réarmement moral n'entreprenne jamais rien dans ces milieux sans l'assentiment de l'évêque du lieu.

La revue suisse Orientierung (30. 9. 1956), *qui a publié ce texte en allemand, ajoute qu'à l'issue de la réunion,*

« après un franc et amical échange de vues, P. Howard et ses amis présents ont accepté « l'esprit et la lettre » de ces propositions. Ils se sont déclarés prêts à faire tout ce qui dépend d'eux pour la réalisation de ces huit points. Mgr Charrière rappela qu'il ne représentait pas l'Eglise tout entière et qu'il ne pouvait, non plus, préjuger des décisions du Saint-Office, puis, il formula l'espoir certain que si ces conditions étaient exactement observées, la collaboration des catholiques au sein du Réarmement moral se développerait et produirait des fruits de plus en plus abondants. »

— *Cinéma, foi et morale*, par René Ludmann, C. S. S. R., de l'équipe d'information du C. P. M. I. (Centre pastoral des missions à l'intérieur). — Vol. 12 × 19 cm., 146 pages. Collection « Recherches ». Les Editions du Cerf, Paris.

Livre précieux qui comprend trois parties, précédées d'une importante introduction et suivies d'une conclusion lapidaire, pleine de clarté. La première partie a pour sujet « le cinéma et son influence sur le comportement moral » ; elle indique les remèdes à apporter à la mauvaise influence, notamment les censures officielles, les cotations morales, l'éducation cinématographique. La deuxième partie traite du cinéma et de la foi ;

— *La France. Crise du régime, crise de la nation*, ouvrage collectif de la collection des Cahiers d'économie humaine. — Vol. 14 × 23 cm., 184 pages. Illustré de cartes et de graphiques. Les Editions ouvrières, Paris.

Les collaborateurs de ce cahier, au nombre desquels figurent MM. Jean Baboulène, Robert Caillot, R. Pucheu, G. Hourdin, Pierre Viau, se sont efforcés de présenter en un tableau synthétique l'essentiel des problèmes de la France. Ils ont ainsi été amenés à étudier l'espace économique français, l'adaptation de l'appareil économique, l'aménagement du territoire, la politique de prévision et d'arbitrage, la rénovation culturelle et pédagogique, la démocratie formelle et réelle, les nouvelles tâches syndicales, les misères et les chances de l'agriculture, etc.

— *Le message du Seigneur à notre temps*, par Matthias Laros, traduit de l'allemand par l'abbé Maurice Lefèvre. — Vol. 14 × 22 cm., 432 pages. Prix : 1 200 francs. Editions Beyaert, Bruges.

Important recueil de méditations sur l'année liturgique, fruit d'un ministère de quatorze ans. Il est la réédition, profondément remaniée et adaptée aux besoins nouveaux, d'un ouvrage déjà publié sous le titre : « L'Evangile ici et maintenant ».

Note pastorale des évêques de la province de Cambrai sur les soirées dansantes *

L'Assemblée des évêques de la province ecclésiastique de Cambrai attire l'attention des familles et des militants de l'Action catholique sur la tenue des soirées dansantes qu'ils organisent eux-mêmes ou auxquelles ils sont invités.

Ces rencontres familiales et ces divertissements de la jeunesse sont légitimes, sous certaines conditions de décence, de moralité, et dans le respect de la dignité humaine.

1° Il appartient *aux seuls laïcs* de prendre l'initiative et la responsabilité de l'organisation de ce genre de loisirs. C'est le devoir du laïcat chrétien de coopérer à leur assainissement (1).

2° Les catholiques décidés à se soumettre en ce domaine à quelques règles d'ordre moral doivent s'entendre pour refuser, *parmi les danses*, celles qui, par leurs excentricités, leurs figures équivoques, leur signification trouble, sont indignes de familles honnêtes qui se respectent et qui se font un devoir de respecter leurs hôtes.

3° Le choix des *boissons* s'impose également. Il en est qui, trop alcoolisées ou prises en abondance, sont l'occasion de manquements graves à la décence, à la dignité, à la santé.

4° L'accord devrait porter aussi sur *les heures de réception*. Il est des limites qu'on ne peut franchir sans des inconvénients réels. Au-delà d'une certaine durée, la fatique, l'énervement, la surexcitation dans une ambiance de frivoltés privent normalement bien des jeunes du contrôle d'eux-mêmes.

Chaque famille chrétienne, prise à part, reconnaît les dangers des coutumes qui se sont introduites progressivement dans la vie de son milieu. Mais chacune se déclare impuissante à remonter le courant. Seul un apostolat *organisé* de militants chrétients (d'adultes et de jeunes) aura assez de moyens et de force pour entreprendre l'œuvre urgente de l'assainissement et de l'honnêteté des loisirs.

† Achille, cardinal Liénart,
évêque de Lille.

† Emile Guerry,
archevêque de Cambrai.

† Victor-Jean Perrin,
évêque d'Arras.

(*) *La Quinzaine diocésaine de Cambrai*, 16. 12. 1956
(1) Les locaux d'œuvres ne doivent pas être utilisés pou[r] ces divertissements.

— *Dans la lumière de Nazareth*, par Fernand Giraudet, S. M. — Vol. 12 × 18 cm., 220 page[s] Mignard, éditeur, Paris.

Le R. P. Giraudet a groupé sous ce titre troi[s] séries de méditations : La vie à Nazareth, Mari[e] de Nazareth et l'année chrétienne. Ce sont de[s] pages qui, suivant leur auteur, « ne visent pa[s] à présenter de savantes considérations, mai[s] quelques idées très simples à la portée de tou[s] à l'intention particulière de ceux qui veulent vivr[e] dans une plus étroite dépendance de la Vierg[e] Marie ».

— *L'Eglise, communauté missionnaire.* Plan de trava[il] 1956-1957 de la campagne d'étude et d'action de[s] femmes catholiques belges. — Vol. 13 × 18 cm 136 pages. Prix : 30 francs. Fédération des femme[s] catholiques belges, Bruxelles.

Cette brochure, qui est un instrument de travai[l] présente des notes doctrinales, des « orientatio[ns] d'observation » et des schémas d'échange de vue[s]

— Au terme de ses travaux, le Congrès de la '. G. T.-F. O. réélit M. Robert Bothereau, secré-ire général.

A l'étranger. — Au Maroc, Si Bekkaï a cons-tué le nouveau gouvernement sans le P. D. I. parti démocrate de l'indépendance). Il comprend 5 membres (8 Istiqlal et 7 indépendants).

— La Grande-Bretagne décide de porter devant : Conseil de sécurité des Nations Unies l'affaire e l'intervention soviétique en Hongrie.

— En Hongrie, un nouveau gouvernement de ront national est constitué par M. Imre Nagy ; ais un gouvernement insurrectionnel a pris le ouvoir à Gyoer. Les combats continuent.

— A Luxembourg, signature des accords franco-llemands sur la Sarre et la canalisation de la loselle.

DIMANCHE 28. — Transfert, à Paris, à la prison e la Santé, des cinq chefs fellagha arrêtés à lger.

— A Issy-les-Moulineaux, clôture du IIIe Congrès ational des élus locaux, placé sous le signe de i solidarité métropole - Algérie, en présence de i maires algériens.

— Mort de Mgr Gaillard, archevêque de Tours. Igr Gaillard était né à Beauvais le 21 octobre 372. Docteur en droit et licencié en philosophie olastique, il fit ses études ecclésiastiques au éminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre le) juin 1902, il fut d'abord vicaire à Compiègne, uis vicaire général de Beauvais. Elu évêque de leaux le 21 novembre 1921, il fut sacré à Beauvais ar Mgr Le Senne, le 25 janvier suivant, et intro-isé le 9 février. Le 25 septembre 1931, il était romu au siège archiépiscopal de Tours, où il était ıtronisé le 30 novembre de la même année. Il ıccédait à Mgr Albert Nègre, décédé. Elu membre ı Comité permanent des Congrès eucharistiques ıternationaux en novembre 1932, Mgr Gaillard ıt encore administrateur du diocèse de Nantes, e janvier 1935 à octobre 1936. En avril 1956, il cevait un coadjuteur, avec droit de succession, ı la personne de S. Exc. Mgr Ferrand, évêque e Maurienne, ancien supérieur du Grand Sémi-aire et vicaire général de Tours.

A l'étranger. — Référendum au Togo pour choisir ıtre le statu quo et le nouveau régime d'auto-omie interne. 437 000 électeurs et électrices sont onsultés.

— A Varsovie, le cardinal Wyszynski, libéré, prend la tête de l'Eglise en Pologne, tandis que maréchal Rokossovski est rappelé en U. R. S. S.

— Le gouvernement de l'U. R. S. S. convoque, our la semaine prochaine, une Conférence des iefs de sûreté de tous les pays d'Europe centrale, la suite des événements de Pologne et de Hongrie.

— L'insurrection l'emporte en Hongrie. Répon-ant à un ultimatum des insurgés, M. Imre Nagy nnonce le retrait de Budapest des troupes sovié-ques et la suppression de la police secrète. Le oisième point de l'ultimatum concernant la pro-esse d'élections libres reste sans réponse. Le omité de libération de Gyoer repousse les insuffi-ıntes concessions de M. Nagy. Un Conseil national st constitué.

— Le gouvernement d'Israël décrète une mobi-sation partielle de ses forces militaires pour pro-éger la sécurité de ses frontières menacées par es concentrations de forces irakiennes et jorda-iennes.

— A New-York, par neuf voix contre une Russie) et une abstention (Yougoslavie), le Con-eil de sécurité décide d'inscrire à son ordre du our une requête des trois grandes puissances ccidentales, relative à l'examen de la situation n Hongrie.

LUNDI 29. — M. Guy Mollet lance un appel solennel pour un « cessez-le-feu » en Algérie. Ses propos sont repris par M. Lacoste à Alger.

— M. Roger Seydoux, ancien résident général en Tunisie, est chargé d'une mission extraordinaire dans la Régence.

A l'étranger. — Pour riposter aux incursions de trois « commandos de la mort », les troupes d'Israël franchissent la frontière égyptienne et se trouvent à 30 kilomètres de Suez. L'Irak se déclare prêt à lutter aux côtés de l'Egypte.

— Reprise des combats à Budapest, les Russes ne voulant pas quitter la capitale tant que les armes n'auront pas été déposées. M. Anastase Mikoyan, vice-président du Conseil russe, se trouve dans la ville.

— A Tanger, signature de la déclaration finale de la Conférence, qui abroge le statut international du 1er juin 1925.

— Un avion militaire, appartenant à l'Egypte et transportant dix membres de l'état-major égyptien, disparaît en Méditerranée.

MARDI 30. — En raison de la gravité des événements extérieurs, Conseil extraordinaire des ministres. Etat « d'alerte renforcée » à la Défense nationale. Le gouvernement demande à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République de tenir séance à 22 heures, afin d'entendre une communication sur les affaires du Moyen-Orient. Les gouvernements français et britannique se concertent à Londres pour définir une politique commune.

— A la suite des conversations de Londres, auxquelles ont pris part MM. Guy Mollet et Christian Pineau, la France et la Grnde-Bretagne adressent, dans la soirée, un ultimatum à l'Egypte et à Israël. Les deux gouvernements demandent : l'arrêt des combats, le retrait des forces à 16 kilomètres du canal, le contrôle provisoire de Suez, Ismaïlia et Port-Saïd par les troupes françaises et anglaises, pour garantir la liberté de navigation. Un délai de douze heures est donné dans l'un et l'autre cas ; il doit expirer le 31 octobre à 5 h. 30. Dans la nuit même, le président Nasser repousse cet ultimatum, cependant qu'Israël l'accepte sous condition.

— Le gouvernement français envoie M. Jean Basdevant en mission extraordinaire auprès du gouvernement marocain.

— Le Comité national d'action laïque (C. N. A. L.) se réunit pour réclamer, une fois de plus, l'abrogation de la loi Barangé.

— L'Académie de médecine élit membre non résidant le chirurgien Delannoy, de Lille.

— Mort, à Paris, à l'âge de 77 ans, du grand-duc André de Russie, réfugié en France depuis la révolution de 1917. De 1914 à 1917, il avait commandé l'artillerie de la garde impériale. Avec lui disparaît le dernier cousin du dernier empereur de Russie, Nicolas II.

A l'étranger. — Annonce de la libération du cardinal Mindszenty, réhabilité par décret du Conseil des ministres. Le primat de Hongrie a quitté la prison de Felsoe-Peteny pour Budapest, et reprend ses fonctions.

— Devant la détermination des insurgés, Moscou accepte d'évacuer ses troupes de Budapest. Dans une déclaration radiodiffusée, l'U. R. S. S. se déclare prête à retirer ses forces de tous les pays satellites.

— A Londres, après un appel de sir Anthony Eden, la Chambre des communes approuve l'intervention de l'armée anglaise en Egypte, par 270 voix contre 218.

— L'Egypte fait appel au président Eisenhower et au président Boulganine, leur demandant de faire échec à l'action franco-britannique.

— Le président des Etats-Unis adresse aux chefs des gouvernements français et britannique des « messages personnels urgents », préconisant le

6 janvier 1957 — **Sommaire** — Numéro 1242

règlement de la crise du Moyen-Orient par des « moyens pacifiques » et non par la force armée.

— A l'issue de deux séances du Conseil de sécurité, à **New-York,** la France et la Grande-Bretagne opposent leur veto à la résolution déposée par les Etats-Unis et qui constituait une condamnation de l'action d'Israël en Egypte.

— La mobilisation générale est décrétée en **Egypte.**

— En **Syrie,** l'armée est placée en état d'alerte, et l'état d'urgence est proclamé le long de la frontière israélienne, tandis que l'**Irak,** prêt à intervenir, masse ses troupes à la frontière jordanienne.

— Mort, à **Madrid,** de l'écrivain espagnol Pio Baroja, que l'on a parfois surnommé le Dostoïevsky espagnol. Né à Saint-Sébastien, d'origine basque, Pio Baroja fut médecin avant de devenir romancier. Il ne cessa, dans ses œuvres, d'être hostile à toute attitude religieuse, et même s'affirma souvent comme un adversaire du catholicisme. Ses ouvrages, d'une valeur littéraire non négligeable, portent la marque d'un nihilisme moral absolu.

MERCREDI 31. — A 1 h. 30 du matin, l'Assemblée nationale ratifie, par 380 voix contre 191, la décision gouvernementale relative au conflit israélo-égyptien. M. Mendès-France et 14 radicaux de son groupe se sont abstenus ; les communistes et la majorité des poujadistes ont voté contre. Au Conseil de la République, la politique du gouvernement est approuvée par 289 voix contre 19.

— Trente députés du mouvement Poujade ayant, sur l'ordre de ce dernier, voté contre l'ordre du jour socialiste à l'Assemblée nationale, M. Jean Dides a déclaré qu'il retirait son apparentement du groupe U. F. F.

— La démission de M. Savary comme secrétaire d'Etat chargé des Affaires marocaines et tunisiennes, est acceptée officiellement à l'issue du Conseil des ministres. Les fonctions qu'il occupait sont confiées à M. Maurice Faure, déjà membre du gouvernement comme secrétaire d'Etat adjoint au ministre des Affaires étrangères.

A l'étranger. — Résultats définitifs du référendum au **Togo** : 70 pour 100 des électeurs inscrits se sont prononcés en faveur du nouveau statut de la République autonome et pour la fin du régime de tutelle.

— A la suite d'un engagement naval devant **Haïfa,** un destroyer égyptien se rend aux Israéliens.

— Protestations de **Moscou, Belgrade** et **New-Delhi** contre l'action franco-anglaise en Egypte. Les **Etats-Unis** maintiennent leur engagement d'assister « toute victime d'une agression au Moyen-Orient », en se fondant sur la déclaration tripartite de 1950, prise « de concert avec la Grande-Bretagne et la France », et suspendent leur aide économique à **Israël.**

— Les premières opérations contre l'**Egypte** n'on[t] pu commencer qu'en fin d'après-midi, en raiso[n] d'ultimes pressions américaines. Elles se sont limi[tées] à des bombardements aériens.

NOVEMBRE 1956

JEUDI 1er. — Ouverture, au Grand Palais, [à] Paris, jusqu'au 18 novembre, du IX° Salon de l'en[fance]. Thème choisi : « L'avenir des jeunes ».

— Ouverture, à Paris, au Musée social, jusqu'a[u] 4 novembre, du VI° Congrès médico-social protes[tant]. 500 participants, infirmières, assistant[es] sociales, médecins, auxiliaires médicaux. Thème [:] « La médecine moderne et le respect de la personn[e] humaine ».

A l'étranger. — M. Choukri Kouatly, présiden[t] de la République de Syrie, est reçu officiellemen[t] à **Moscou.**

— En **Egypte,** le gouvernement rompt ses rela[tions] avec la Grande-Bretagne et la France. L[a] radio du Caire demande aux « travailleurs d[es] pays arabes » de saboter les pipe-lines. Les Isra[é]liens achèvent l'encerclement de la zone de Gaz[a] cependant que l'aviation militaire franco-anglais[e] bombarde les aérodromes militaires dans le delt[a] du Nil et la zone du canal de Suez.

— Mort, à **Grazzano,** dans le Piémont, à l'âg[e] de 85 ans, du maréchal Pietro Badoglio. Il ava[it] été chargé par Mussolini, en 1936, de conquér[ir] l'Abyssinie, et, en récompense de cette campagn[e] (sans gloire d'ailleurs), il fut nommé vice-r[oi] d'Abyssinie. Après la chute du fascisme, il f[ut] désigné par le roi Victor-Emmanuel III pour rem[placer] Mussolini comme chef de l'Etat. Bien qu['il] eût signé, en 1943, la capitulation et eût ran[gé] l'armée italienne aux côtés des forces alliées, [il] fut jugé, après la guerre, pour la collaboration av[ec] le fascisme et privé de son siège au Sénat.

La Documentation Catholique

ABONNEMENTS France et Union française : 1 an : **1 200 frs** - 6 mois : **650 frs**
Etranger : 1 an : **1 275 frs**

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port.
Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

IMPRIMERIE : MAISON de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris 8° - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05 — Le Directeur : J. MATHERON